1er Novembre 1964

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

ABONNEMENTS

Etats de l'ex - A. O. F 1.200 fr. 700 fr. Prance 1.300 fr. 800 fr. Etranger . 1.400 fr. 900 fr. Prix au numéro de l'année courante et précédente	gement d'adresse devra somme de 50 francs. Tont effet à compter ie eur montant. Chaque annonce répétée
SOMMAIPE PARTIE OFFICIELLE	Gouverneur de région de Kayes 3 oct. 1964 9 GCABC.T.D.E. — Arrêté agréant une coo- pérative de consommation 687 Gouverneur de région de Sikosso
Actes de la République du Mali	24 sept. 1964 60. — Décision portant nomination de chef de village
Ministère de l'Intérieur, de l'Information et du Tourisme 17 oct. 1964 773 p.i3. — Arrêté approuvant les délibérations n°s 4 et 5 du 10 septembre 1964 du Conseil municipal de la commune de moyen exercice de Kati	6 octobre . 65. — Décision portant nomination de chef de village
Ministère de la Sonté publique et des Affaires sociales Personnel	30 septembre 391 G.M. — Décision portant érection d'un hameau en village indépendant
Secrétoriat d'Etat à la Fonction publique et au Travail Personnel	PARTIE NON OFFICIELLE Avis de l'Imprimerie nationale
et Taxes assimilées (CVIII) (1997) (1997)	Annonces

PARTIE OFFICIELLE

ACTES DE LA REPUBLIQUE DU MALI

DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

Ministère de l'Intérieur, de l'Information et du Tourisme

773 p.i.-3. — Par arrêté en date du 17 octobre 1964, sont approuvées les délibérations n° 4 et 5 du 10 septembre 1964 du Conseil municipal de la commune de moyen exercice de Kati, portant respectivement création de nouvelle taxe et modification de taux de taxes existantes.

774 p.i.-3. — Par arrêté en date du 17 octobre 1964, est approuvée la délibération n° 3 en date du 20 août 1964 du Conseil municipal de Sikasso, portant majoration de taux de taxes existantes.

Ministère des Finances et du Commerce

748 г.2-в. — Par arrêté en date du 8 octobre 1964, une pension de réversion au taux annuel de quatre mille neuf cent quatre-vingt-quinze (4.995) francs est allouée, sur les fonds du Budget national, à Mars Oury Diarra dite Fanta Diarra et Bintou Savadogo, veuves de M. Ouayahi Tiégouma, ex-garde républicain m¹º 3940, décédé le 22 août 1961, à raison de 2.497 francs à chacune d'elle et par an.

La date de jouissance de cette pension, payable par trimestre et à terme échu, est fixée au 23 août 1961.

Pour compter de la même date, une pension tempo-raire d'orphelins, au taux annuel de neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (999) francs, payable jusqu'à l'âge de 21 ans, est accordée à chacun des orphelins ci-dessous nommés :

Aïssata Maïga, née le 23 octobre 1950; Fatimata Maiga, née le 21 décembre 1953; Aliou Maiga, né le 6 février 1959; Abdoulaye Maiga, né le 28 septembre 1961. à raison de deux cent quarante-neuf (249) francs à chacun d'eux et par trimestre.

La part revenant aux orphelins mineurs en ce qui concerne Aissata Maiga et Fatimata Maiga sera versée entre les mains de M" Oury Diarra dite Fanta Diarra, mère et tutrice, en ce qui concerne Aliou Maïga et Abdoulaye Maïga sera versée entre les mains de M" Bintou Savadogo, mère et tutrice légale.

Par arrêté en date du :

4 septembre 1964. — M. Badara Alioune Diallo, commis d'Administration ordinaire de 1er échelon, est nommé régisseur au Ministère de l'Education nationale, en remplacement de M. Ibrahima Guèye, appelé à d'autres fonctions.

M. Badara Alioune Diallo est assujetti à un caution nement de 1 % du montant de l'avance consentie et percevra une indemnité de responsabilité calculée conformément aux dispositions de l'arrêté général n° 2975 s.et. du 11 juin 1949 et les textes qui l'ont petité. notifié.

Ce cautionnement pourra être remplacé par la garantie fournie par l'affiliation à une société de cautionne ment mutuel ou à une compagnie d'assurances agréée.

Par décisions en date des :

5 octobre 1964. — M. Malé Diarra, cheminot détaché. est nommé régisseur de la caisse d'avance du Budget régional du cercle de Kéniéba, en remplacement de M. Abouba Maiga, commis d'Administration principal

M. Malé Diarra est assujetti à un cautionnement égal à 1 % du montant de l'avance consentie. Il percevra l'indemnité de responsabilité prévue par les textes en vigueur.

La présente décision prendra effet à compter du jour de prise de service de l'intéressé.

7 octobre 1964. — M. Mamadou Coulibaly, agent assimilé à un commis d'Administration ordinaire 1e échelon, en service à l'hôpital de Markala, est nommé gérant de la caisse de menues dépenses de cet établissement.

La présente décision prendra effet à compter du j^{our} de prise de service de l'intéressé.

Ministère de la Santé publique et des Affaires sociales

Par arrêté en date du :

13 octobre 1964. — Sont déclarés admis au concours professionnel d'entrée à l'Ecole Secondaire de la Santé publique, les candidate de la Santé publique, les candidats et candidates dont les nons suivent, par ordre de mérite :

1º Section infirmiers et infirmières

1. Daba Kéita, Bamako;

- M^{mr} Coulibaly, née Fatoumata Kéita, Bamako;
 Siratigui dit Mamadou Mariko, Bamako;

4. Adama Dolo, Mopti;

- 5. Djeliké Sissoko, Kayes;
- 6. Malan Bagayoko, Bamako; 7. Fatogoma Bengaly, Sikasso;
- 8. Ladji Traoré, Sikasso;
- 9. Mamadou Deh, Bamako; 10. Cheickna Tounkara, Bamako;
- 11. Mamadou Sanogo, Bamako;
- 12. Assoumane Oumar, Sikasso;

- 13. Samou Doumbia, Bamako; 14. Hamidou Gariko Ibrahima, Gao; 15. Cyr Mathieu Traoré, Bamako; 16. Sergent Doumbia Ténenko Adama, Bamako;
- 17. Amadou Kanté, Bamako;
- 18. Hamaradan Saloum, Gao;
- 18. Hamaradan Saloum, Gao; 19. Amadou Seydou Diop, Bamako; 20. Alassana Ibrahima Sango, Gao;

- 21. Gaoussou Togo, Bamako; 22. Mamadou Traoré, Bamako (I.O.T.A.);
- 23. Bougar Séga Diallo, Kayes;
- 24. M^{me} Sissoko, née Touhoto Sakiliba, Bamako; 25. M^{me} Traoré, née Coumba Fall, Bamako; 26. M^{me} Sacko, née Oulématou Sy, Mopti; 27. M^{me} Sy, née Ciré Cissé, Bamako.

2° Section assistantes sociales

- 28. M^{me} Sissoko, née Lalla Kéita, Bamako (aide-sociale);
- 29. M^{nor} Safiatou Sow, Bamako (aide-sociale).

Par décisions en date du :

15 octobre 1964. — La peine du blâme est infligée à M^{me} Kanté, née Oumou Diawara, fille de salle, en service a la Protection maternelle et infantile de Bamako pour * faute professionnelle grave ».

Un avertissement est infligé à M^{mes} Sow (Dioncounda Kanté), Diarra (Aminata Bengaly) et Traoré (Niando Roné), infirmières en service à la Pouponnière de Bamako, pour le motif ci-après :

Refus de s'occuper, en dehors de la préparation des biberons, de toute autre activité et d'une façon générale, absences fréquentes non justifiées ».

Ministère de l'Education nationale

- 8 octobre 1964. Sont admis sur titre en première année des Ecoles Normales maliennes, les élèves des établissements et les candidats libres titulaires du D.E.F. ou réorientés, dont les noms suivent :
 - 1. ECOLE NORMALE DE JEUNES FILLES DE BAMAKO

Du Cours Normal de Markala

- Kadijat Kerbernat Olajumaké Anjorin; Aissétou Bâ;
- Nafissatou Berté;
- Fatoumata Boiré;
- Adama Cissoko; Dianna Cissouma;
- Mangoulé Tonandji; Diénéba Dembélé; Mariam Diabaté; Youma Diakité;

- Youma Diakité; Haba Diallo; Assitan Diarra; Noumouniouma Diawara;
- Diénéba Dicko; Fanta Kouroumakan;
- 17. Assétou Kouayté; Sacko Maguiraga;

- 18. Minata Niaré:

- 18. Minata Niaré;
 19. Djénéba Sangaré;
 20. Sadio Sangaré;
 21. Fatimata Santara;
 22. Kadiatou Sidibé;
 23. Agaïchatou Sottar;
- 24. Asta Sylla.

Du Lycée de Jeunes Filles 25. Alimata Traoré; 26. Bintou Tigui Coulibaly; 27. Kadiatou Kouyaté; 28. Awa Sogoba;

- 28. Awa Sogoba; 29. Oumou Sangaré; 30. Aissata Diallo; 31. Fatimata Dingouna Berthé;
- 32. Haïdara Cissé.

Du Lycée Notre-Dame du Niger

- 33. Oumou Kagnessi;
- 34. Marie France Ganioni; 35. Kadiatou Koreissi Tall;
- 36. Mariam Sow.

II. — Ecole Normale de Katibougou

Du Lycée Askia Mohamed

- 1. Mamadou Daouda Dramé;
 2. Ibrahima Diallo;
 3. Vana Vana

- 3. Yaya Koné; 4. Baba Yoro Bâ;

- 4. Baba Yoro Ba;
 5. Bandiougou Diakité;
 6. Fenta Mady Kéita;
 7. Abdramane Samoura;

- Andramane Samoura;
 Mahamadou Lamine Diallo;
 Dramane Berthé;
 Soumaīla Bagayogo;
 Aboul Latifou Soulé Sanni;
 Adama Diarra;
 Amadou Kouyaté;
 Anahi Niangaly;
 Logossina Sanogo;

- 15. Logossina Sanogo; 16. Gaoussou Traoré; 17. Cheick Oumar Tidiani Koné;
- 18. Bonakari Dolo;
 19. Wéléba Bagayoko;
 20. Oumarou Camara.

Du Lycée Prosper Kamara Thombs Treaser

- 21. Maxime Sissoko;
- 22. Moussa Dembélé;
- 23. Louis de Gonzague Joseph Traoré. 4 Haber Vidal Life

Du Lycée Technique de Bamako

- 24. Kandioura Bagayoko; 25. Mamadou Diarra; 26. Amara Doumbia; 27. Adama Kéita; 28. Mamadou Nimaga; 29. Sékou Karamaka Carama

- 29. Sékou Karamoko Camara.

Du Collège Moderne de Bamako

St. Zoummin Class.

- 30. Mamadou Kaly Diakité; 31. Cheick Oumar Sidibé; 32. Abdoulaye Sidi Mahaman; 33. Samba Sy:
- 33. Samba Sy;
- 34. Soumaïla Diallo;

35. N'Faly Sy;

36. Mamadou Diarra;

37. Lamine Koumaré;

38. Kabiné Kaba;

39. Ibrahima Sylla;

40. Ibrahim Cissé;

41. Félix Bidi;

42. Amadou Thiam;

43. Babacar Diakité;

44. Salif Kéita;

45. Ibrahim Bâ;

46. Gouansama Diarra;

47. Abdoulaye Koné;

48. Boubacar Kane;

49. Matoumany Traoré; 50. Diallo - Kita Touré;

51. Mamadou Sacko.

Du Cours Privé de San

52. Dumbia Mamadou;

Moussa Diassana.

Du Collège Moderne de Mopti

54. Hamadou Boré.

Du Collège Moderne de Kita

55. Moussa Traoré;

Dabi Sissoko;

57. Mamadou Fily Diallo.

Du Collège Moderne de Kayes

58. Bibi Kéita;

59. Famory Kéita;

60. Seydou Doumbia;

61. Mamadou Dembélé;

62. Daouda Sacko;

63. Boubacar Bagayoko;

64. Aladji Issaga Kébé;

65. Lassana Diarra;66. Djibrill N'Diaye;

67. Djoubaïrou Sow.

Du Collège Moderne de Ségou

68. Nafandé Tamboura;

69. Abdoulaye Traoré;

70. Amidou Haïdara;

71. Gnanzon dit Abel Sogoba;

72. Sadia Cissé;

73. Bouba Traoré.

Du Collège Moderne de Gao

74. El Habir Sidi Baba Cissé;

75. Mohamed Abdoulaye;

76. Oumar Hamadou Touré;

77. Almoustapha Camara;

78. Mahamane Amadou;

79. Abdouramane Assoumane;

80. Abdoulaye Boubaca Maiga.

Du Collège Moderne de Sikasso

Seydou Dembélé;

82. Tahirou Kane;

83. Mémé Diallo;

84. Bougoutié Sanogo;

85. Dramane Coulibaly;

86. Zoumana Cissé.

Du Cours Normal Privé de Sikasso

87. Anatole Kéita;

88. Thomas Adama Tangara;

89. Lamine Baba Cissé;

90. Boubacar Gaye.

Les intéressés bénéficient de la bourse entière d'internat prévue pour les élèves des Ecoles Normales. Ils devront, dès le premier trimestre, subir la visite médicale d'aptitude et souscrire l'engagement décennal règlementaire.

Ils doivent avoir rejoint les Ecoles Normales de Bamako et de Katibougou pour la rentrée fixée au lundi 12 octobre 1964.

Les élèves dont les noms suivent, titulaires du D.E.F. sont affectés aux établissements ci-après, qui ne relèvent pas du Ministère de l'Education nationale :

ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION

Du Lycée Askia Mohamed

1. Mountaga Sylla;

2. Ousmane Sidibé;

3. Nouhoum Niangado;

4. Djimé Diawara;

Mory Dembélé; 6. Bréhima Coumaré;

7. Souleymane Sow.

Du Collège Moderne de Bamako

8. Daouda Sissoko;

9. Sékou Sow;

10. Cheick Oumar Coulibaly;

11. Ladji Diakité.

Du Collège Moderne de Ségou

12. Mamby Soumbounou; 13. Modibo Djigandé;

14. Kabiné Jean François Kondé;

15. Ifra N'Diaye.

Du Collège Moderne de Gao

16. Issa Diadié.

Du Collège Moderne de Kayes

17. Kadidia Soumaré.

Candidats libres

18. Lamine Kéita, C.L. Bamako;

19. Adama Amadou Coulibaly, C.L. Bamako;

20. Mamadou Macalou, C.L. Ségou.

ECOLE DES ASSISTANTS D'ELEVAGE

Du Collège Moderne de Gao

1. Zeim Baba Ahmed;

2. Mahamane Mamadou Maïga;

3. Ibrahim Bathily.

Du Collège Moderne de Kayes

4. Madani N'Diaye.

Du Lycée Askia Mohamed

5. Abdéramane Sogodogo.

INSTITUT DES ARTS ET CULTURE Du Lycée Askia Mohamed

1. Seydou Ouattara.

Du Collège Moderne de Bamako

- 2. Aliou Touré:
- 3. Issaka Sidibé;
- 4. Fodé Sidibé.

Du Collège Moderne de Kita

5. Diango Cissé.

Du Collège Moderne de Mopti

6. Youssouf Maiga.

Du Collège Moderne de Gao

7. Mahmandou Badia Touré.

Ecole Secondaire de la Santé

(Section Sage-Femme)

Du Lycée de Jeunes Filles de Bamako

- 1. Fanta Sako; 2. Fanta Koné; 3. Fatoumata Sakanoko;
- 4. Mariame Kassibo;
 5. Mama Camara;
- 4. Mariame Kassido;
 5. Mama Camara;
 6. Kadidia Houga Traorė;
 7. Oumou Cheick Traorė;
 8. Kadidia Bocoum;
 9. Bintou Cissé;
 10. Rokiatou Sidibė;
 11. Fatimata Maïga;
 12. Diėlika Sidibė;
 13. Oumou Cheickou Traorė.

- 13. Oumou Cheickou Traoré.

- Du Lycée Notre-Dame du Niger

 14. Ada Marie Rose Andrée N'Diaye;
 15. Comple Did
- 15. Coumba Diaby.

Du Collège Moderne de Sikasso

16. Kadidia Lelenta.

Du Lycee de Jeunes Filles Lalla Aicha, Rabat

17. Adiaratou Doumbia.

Du Cours Bouyagui Fadiga

18. Fatimata Coulibaly.

(Assistance Sociale)

Du Lycée de Jeunes Filles Bamako

19. Aminata Goïta;

- 20. Adama Diakité; 21. Kadidia Coulibaly;
- 22. Kadiatou Kanté; 33. Koténé Koné:

23. Kadiatou Kante; 24. Koténé Koné; 24. Kadidja Ahmadou Traoré.

Du Lycée Notre-Dame du Niger 25. Alimata Diakité;

26. Kadiatou Sidibé.

(Secrétariat Médical)

Du Lycée de Jeunes Filles Bamako 27. Batourou Bakoba Touré;

- 28. Aminata Coulibaly.

Du Lycée Notre-Dame du Niger

29. Oumou Traoré.

(Laboratoire)

Du Lycée de Jeunes Filles Bamako

- 30. Fatoumata Traoré;
- 31. Nafisatou Kéita; Saloranae 1777 32. Lalia Aïssa Cissé. Saloranae 1777

Du Lycée Technique

33. Issaka Cissé;
34. Abdoulaye Diallo

(Prothésiste) Lamié mapanel de

Du Lycée de Jeunes Filles Bamako

35. Assitan Diarra.

Du Collège Moderne Bamako

36. Jean François Zerbo.

Du Lycée Askia Mohamed de Bamako

37. Adama Kane. postatekt animat primarakt

Du Collège Moderne de Sikasso

38. Almamy Diaby. physically adult and bumming it

(Puériculture) about indicatage

Du Lycée de Jeunes Filles de Bamako

- 39. Arabya Touré;
 40. Djénéba Dicko;
 41. Assétou Souko;
 42. Binta N'Diaye;
 43. Fatimata Karabenta;
 44. Aminata Traoré;
 45. Djénéba Cissé;
 46. Kougné Diallo.

Du Collège Moderne de Kayes

47. Coumba Sv.

Du Lycée Notre-Dame du Niger

48. Massaran Kéita.

Agramma (Infirmier) animed subamala

Du Lycée Askia Mohamed

- 49. Ousmane Sow;
- 50. Youssouf Coulibaly; 51. Abdoulaye Diabaté.

Du Lycée Technique Bamako

52. Amadou Touré.

Du Collège Moderne de Sikasso

53. Daba Diakité.

Du Collège Moderne de Ségou

54. Issa Koné.

La situation des intéressés sera définie en fonction des textes organiques des établissements d'affectation. Ils rejoindront lesdits établissements sur convocation.

Les élèves dont les noms suivent, titulaires du D.E.F. et classés par établissements d'origine, sont admis en 1re année du Lycée Technique en qualité d'élèves techniciens.

Lycée Technique

- 1. Djibril Sangaré;
- 2. N'Tji Sinayoko;
- 3. Mamadou Coulibaly;
- 4. Moussa Coulibaly;
- Sidi Koné;
 Alassane Sissoko;
- 7. Condé Diabaté;
- 8. Souleymane Niaré;
- 9. Lassana Sima;
- 10. Namory Traoré.

Lycée Askia Mohamed

- 11. Amadou Touré;
- 13. Boubacar Touré;
- 14. Sibiri Daou;
- 15. Lassana Fofana;
- 16. Mohamed Lamine Diakité;
- 17. Ousmane Cissoko;
- 18. Amadou Sadio Diallo; 19. Lamine Doumbia;

- 20. Bréhima Coulibaly; 21. Mohamed Ben Baba Niangado;
- 22. Mamadou Gada Traoré;
- 23. Alpha Bocar Daffé;
- 24. Mathieu Sangaré; 11. 12. 12. 12. 25. Yoro Sow;
- 26. Balamine Mariko;
- 27. Mamadou Daou;

- 27. Mainadou Daou;
 28. Sidy Diallo;
 29. Boubacar Dicko;
 30. Alamako Sidibé;
 31. Moumini Sanogo;
 32. Mamady Coulibaly;
- 33. Sékou Sow.

Collège Moderne de Ségou

industrial Distance

- 34. Kodouba Dao;
- 35. Sékou Oumarou Sow;
- 36. Abdoulaye Thiéro;
- 37. Boubacar Kéita;
- 38. Mamadou Lamine Traoré;
- 39. Sogoba Diarra;
- 40. Abdoulaye Koumaré.

Collège Moderne de Bamako

- 41. Amadou Ganby;
- 42. Moryssiré Diawara;
- 43. Ahmadou Farota.

Centre de Formation Professionnelle

- 44. Chiaka Diarassouba;
- 45. Sékou Kéita.

Lycée Prosper Kamara

- 46. Amadou Kalifa Traoré;
- 47. Jean François Diakité.

Collège Moderne de Kayes

48. Abdoulaye Sow.

Collège Moderne de Sikasso et Cours Privé

- 49. Abdou Dembélé;
- 50. Nouhoum Traoré.

La situation de bourse des intéressés sera définie en fonction des dossiers et des propositions des Conseils de professeurs. Ils doivent avoir rejoint le Lycée Technique pour le 12 octobre 1964, date de la rentrée des classes.

10 octobre 1964. — Les élèves dont les noms suivent titulaires du Diplôme d'Etudes Fondamentales, sont admis en 1" année de Lycée dans les établissements ci-dessous:

I. - Au Lycée de Jeunes Filles de Bamako

Du Lycée de Jeunes Filles

- 1. Assa Soumaré;
- Bintou Camara;
 Oumou Seydou Traoré;
- 4. Sira dite Mama Diallo;
- 5. Awa Kouyaté; 6. Haoua Coumba Tangara;
- 7. Jeannette Souko;
- 8. Mariam Ongoïba;
- 9. Bintou Sibiri Coulibaly;
- 10. Adama Guindo;
- 11. Sira Tamboura;
- 12. Aminata Bandiougou Traoré;
- 13. Mâ Touré;
- 14. Oumou Honivogui;
- 15. Madina Coulibaly;
- 16. Henriette Diabaté; 17. Ami Paul Diallo; 18. Adame Bâ; 19. Fadima Siby;

- 20. Assa Diawara;
- 21. Aminata Sidibé;
- 23. Marka Fanta Coulibaly; 25. Safiaton Diawara
- 25. Safiatou Diawara; 26. Fatimata Camara; 27. Kadia Touré;

- 28. Fatoumata Nientao;
- 28. Fatoumata Nientao; 29. Souracamousso Kanouté; 30. Messaoud dite Massoulé Fofana;
- 31. Youma Sylla;
- 32. Banso Diallo;
- 33. Seynabou Touré;
- 34. Aissata Niaré; Ma Managara Ma
- Hawa Mariko;
- 36. Fatoumata Sidibé; 37. Tata Koné; An about More Mishait Saros 22
- 38. Noumouténin Diawara;
- 39. Komba Diallo; 40. Aïssata Tékété;
- 41. Fatimata Samassékou; 42. Fatimata Kanté;

- 43. Nana Haïdara; 44. Farima Diarra; 45. Aoua Goundo Dia;

10. Seydou Niang;

46. Kadiatou Guindo; 47. Oumou Koné; 48. Néné Fofana; 49. Assétou Gaoussou Souko; 50. Boncano Cissé; 51. Marième Bada: 52. Oumou Camara; 53. Assitan Tapo. Du Lycée Notre-Dame-du-Niger de Bamako 54. Ouandé Soumaré; 55. Fatimata Dabo; 56. Koda Diédié Konaté; 57. Aminata Lamine Diarra; Aminata Dramane Diarra. II. — AU LYCÉE PROSPER KAMARA DE BAMAKO Du Lycée Prosper Kamara de Bamako 1. Daniel Imbaud; Malé Diakité; 3. Aboubacar Traoré;
4. Jean Baptiste Kanouté;
5. Pierre Traoré;
6. Lamont Ky: 3. Aboubacar Traoré; 6. Laurent Ky; 7. Sendyé dit Alain Tolo Fhoudyé; Aré Cumbé dit Alphonse Somboro; 8. Aré Cumbé dit Alphonse Solliboro,
9. Stanislas Coulibaly;
10. Christian Franques;
11. Mamadou Diaby;
12. Marcel Camara; 11. Mamadou Diaby;
12. Marcel Camara;
13. Mamédi Sako;
14. Grégoire Dakouo;
15. Lassina Coulibaly;
16. Alassane Soumaré;
17. Alassane Sissoko: 17. Adama Sissoko; 18. Oumarou Julbert Diakité; 19. Kassoum Diakité. III. - AU LYCÉE NOTRE DAME-DU-NIGER DE BAMAKO Du Lycée Notre-Dame-du-Niger de Bamako 1. Brigitte Vion; 2. Colette Peeters;
3. Marie Guèye;
4. Chantal Cachéra; 5. Jeanne D. Coulibaly; y; termine chance 271 172 Malaning Traceb; arrival 174 Year Economics 175 Sent chance arriv 6. Muriel Faucon; 7. Emilie Samaké; 8. Samia Achkar; 9. Mariam Bâ; 10. Emilie Kéita; Ousmann District Morrow Desper Isosha Digona 11. Olga Hatab; 12. Marie Diallo. IV. - Au Lycée Technique de Bamako (1" année Technique) Du Lycée Technique de Bamako 1. Baba Doucouré; 2. Sékou Kaba;
3. Abdoulaye Fako Coulibaly;
4. Dramane Traoré;
5. Tévébe Togola; 5. Téréba Togola;
6. Ali Maïga;
7. Adama Diarra;
8. Ibrahima Diarra;
9. Bina Coulibaly;

12. Yaya Niaré;
13. Bocary Traoré;
14. Ouspana Sall 14. Ousmane Sall. Du Collège Moderne de Kita 15. Arouna Sissoko. V. – AU LYCÉE ASKIA MOHAMED DE BAMAKO Du Lycée Askia Mohamed de Bamako 1. Charles Sukho: 2. Gaoussou Traoré; American management 3. Yacine Marius Diallo; 4. Kléna Sanogo;
5. Abdoulaye Danioko;
6. Mohamed Tabouré; 7. Samba Tossel Niané; 8. Bouhacar Seck; 9. Vamoussa Diawara; 10. Oumar Tamboura; 11. Boubacar Diarra; 12. Sincé Bakayoko; 10. Oumar Tamboura;
11. Boubacar Diarra;
12. Sincé Bakayoko;
13. Mohamed Ag Elméhédy;
14. Modibo Kéita;
15. Mamadou Coulibaly;
16. Mamadou Fofana;
17. Moussa Tangara;
18. Cheick Abdelkader Koïté;
19. Yacouba Diallo;
20. Paul Diarra;
21. Djiriba Traoré;
22. Kassoum Sidibé;
23. Sékou Samaké;
24. Ahmed Ould Doueili;
25. Diango Cissoko;
26. Bakary Kampo;
27. Moussa N'Diaye;
28. Abdoulaye Bâ;
29. El Hadji Badia;
30. Ould Aly Oumar;
31. Mohamed Lamine Camara;
32. Mamadou Seydou Traoré;
33. Moussa Diakhaté;
34. El Hadji Mahamane Sidi;
35. Seydou Koreïssi Tall;
36. Kabiné Diakité: 35. Seydou Koreïssi Tall; 36. Kabiné Diakité; 37. Alpha Tandia; 108 Buildean Dielle: 100 Belany Contibuty; 110 Decks Dielete 38. Dougoufana Sangaré; 39. Mamadou Ouonogo; 40. Cheick Oumar Mara; 40. Cherck Odmar Salari,
41. Makan Dabo;
42. Makan Cissoko;
43. Mamadou Dabo;
44. Ibrahim Diabaté;
45. Karamoko Camara; 46. Brahima Samaké; 15. Agesigation Dolo; . 47. Youssouf Koné; 48. Sékou Amadou Kéita;
49. Tidiani Coulibaly;
50. Amadou Kodio;
51. Birama Sanogo;
52. Amadou Niambala. 51. Birama Sanogo;
52. Arouna Niambélé;
53. Karfa Coulibaly;
54. Sicaye Ag Ecavelle;
55. Mamadou Soumaré;
56. Alphamoye Touré;
57. Modibo Souleymane Kéita;

Sidibé; er Moulaye;	
A Constitution of the Cons	
daye Dramé:	
Coulibalry	AND DESCRIPTION OF THE PERSON NAMED IN COLUMN
Coumbary,	and the control of th
u Konsove:	
ha Koná:	
im Andrá Dombále	6.
a Thána	· winesta name
ou Dieller	
Page Deffé.	Silver all Wall and
bocar Dane,	
k Olimar Sidibe;	
y Doumbia;	
mane Hamadoure;	olieki manalif amo
	(m) Samples
	William Company
kna Sangaré;	Testiles about
gui Diarra;	
uradié Diarra;	
Birama Simaga;	
	proston Coefficies
	DEDUCEDA F. JOSEPH
daye Kéita:	
a Waita.	Followill admires
a Siccoko:	e: granid la
ilove Sidihé:	friba Traore;
ma Fana:	soun Sidile:
	kont Samaluk;
	med Oald Dequit;
	ong Lissotos Paris
	tilling transmitter
	kary Kampor assa WDiawer
ouzanga Kone;	
	stoniave Eng
	Hodi Badia:
	dd Ally Chimur;
	harmed Lemine Car
	mendon Seydon Tra
ymane Dembélé;	mesa Digitalpata
Kader Salaha;	Rudis Mahamane
	that between unity
	ATTEMENT Send
	angoniana Sangare:
	Committee Institution
a Diakite.	semif name) has
	a Koïta; a Sissoko; ulaye Sidibé; ma Fane; adou Camara; a Traoré; ne Sacko; aba Koné; buzanga Koné; aer El Wafi; ar Sako; adou Kéita; ry Traoré; biallo; ymane Dembélé;

Du Lycée Techniq	que de Bamako
111. André Combette; 112. Moussa Diabaté; 113. Amadou Kéita; 114. Lassana Coulibaly; 115. Agosémélou Dolo; 116. Daouda Soukouna; 117. Madani Sy;	45. Manuslen Diabets; 45. Hershim Diabets; 45. Saramoke Cameru; 46. Brahima Samaka; 47. Youssout Bine; 48. School James; 48. School James; 49. Tallout Continuing
118. Abdrahamane Diallo; 119. Sandiago Magassa; 120. Hamidou Gakou; 121. Kalilou Sissoko; 122. Mamadou Samaké; 123. Oumar Mangara;	50. Amendon Hoddo; 51. Hirman Samujo; 52. Arouna Siambele; 53. Korfa Camibaly; 54. Si oreigig forestlif; 55. Alphanary Toure; 56. Alphanary Toure; 57. Maddin Southware; 58. Alphanary Toure; 58. Alphanary Toure; 59. Alphanary Toure;

A REPUBLIQUE DU MALI	1er novembre 1964
124. Cheickna Camara; 125. Adama Sissoko; 126. Solomini Sangaré.	Landards matchest &
125. Adama Sissoko;	Tourund potential
126. Solomini Sangaré.	THE PARTY OF THE PARTY OF
Du Collège Moderne	e de Bamako
	Paul Dimensi Elik
190 Kassim Doumbia	TENHELD DOUBLE
130. M'Paly Souaré; 131. Noumou Diakité;	Sound nucleon &
191 Noumou Dialitá:	map: of Circums PCOM
132. Modibo Doumbia;	Dir teger = Vertree-Die
132. Modibo Doumbia,	
133. Al-Hassane Mariko; 134. Hamidou Magassa; 135. Papa Fara N'Diaye; 136. Massaman Niaré;	
195 Dans Fam M'Diover	
135. Papa Fara N Diaye;	SOUND EXPLOSE THE PLANT OF THE PROPERTY OF THE
130. Massaman Mare;	A married and a state of the st
137. Sidiki Simpara;	
138. Jean Kouyaté; 139. David Diarra;	urt areas and
139. David Diarra;	
140. Oussouby Kanté; 141. Fankélé Konaté;	
141. Fankele Konate;	Market and the same of the sam
142. Oumar Ould Issa;	at bandest Dilants of
142. Oumar Ould Issa; 143. Dangui Sissoko; 144. Mohamed Dié Touré; 145. Maliké Traoré;	
144. Mohamed Die Toure;	Property and the first
145. Maliké Traoré;	
140. Monamed Traore,	
147. 155a Dagayoko,	
148. Salif Haïdara;	T. minly, the Ashing J.
148. Salif Haïdara; 149. Amadi Tamba Camara;	
190. Dioncounda Diagne,	
151. Daouda Singare;	Sentencer's maintain Line
153. Djibril Sangaré;	
153. Djibrii Sangare, 154. Mamadou Bérété; 157. Sidiki Traoré; 158. Boubacar N'Daw;	Administration of the second
157. Sidiki Traoré;	Service Buleano
158. Boubacar N'Daw;	Landon Combines
109. Saldou Sy,	Sommers Sommers
100. Moussa Sako,	colored 2 mental of the
161. Adama Traoré;	Oursecon Julier 139
161. Adama Traoré; 162. Dougoufana Idrissa Traor	ré; appliett ammende l'
164. Yaya Samaké; 165. Mamadou Mody Sissoko; 166. Anzoumana Mariko;	ment show I see Thomas
165. Mamadou Mody Sissoko;	
166. Anzoumana Mariko;	Fin Lover Notre-Par
167. Aliou Dicko;	
168. Salif Diarra;	1097 449/8
169. Konimba Diarra;	Continue by hims
170. Abdoulaye Doumbia;	areano atuda 8
171. Amadi Camara;	Smoth Carliers;
172. Amady Camara;	Admine D. Coullings
173. Malamine Traoré;	
174. Yaya Kouyaté;	
175. Souleymane Kéita;	President Cell Ray
176. Ibrahim Djiré;	
177. Ousmane Diop;	Self-All alling
178. Ousmane Diarra;	CHIEF HER WEEK
179. Moussa Dème;	Millio Digilo
180 Issaka Daman:	

180. Issaka Daman; 181. Abdoulaye Sangaré; 182. Nouhoum Maïga;

183. Adama Sissoko; (210) Mouro Sow and supplied to the part of the second of the

Du Cours Privé Bouyagui Fadiga de Bamako 184. Magan Karamoko Camara; (155) Hamet Diakité; (156) Issa Bouaré.

Du Collège Moderne et Cours Normal Privé de Sikasso

invall small Workland Dingral

185. Assimou Coulibaly; 186. Yacouba Diakité;

novembre 1964 JOURNAL OFFICIEL DE	LA REPUBLIQUE DU MALI 671
AND BACK COMMAND.	
187. Ousmane Dembélé; della de de della de	252. Ag Aharib Mohamed;
188. Porna Bengaly; 189. Makan Fane;	252. Ag Anario Monamed; 253. Kalil Mahamane; 254. Baba Aly Mahamane; 255. Inna Aboubacrine Touré;
189. Makan Fane;	254. Baba Aly Mahamane;
190. Niakaro Bangaly; 191. Tiona Sanogo;	255. Inna Aboubacrine Touré;
191. Tiona Sanogo;	256. Baba Adjibyacoy Sidimicky;
92. Siaka Boîté; 93. Abdoulaye Sanogo;	257. Alhousseyni Oumar Touré; 258. Tidiani Koné;
94. Moctar Kane;	258. Tidiani Koné;
95. Sidi Bamba; # # ## ## ## ## ### ################	259. Mohamed Lamine Marouchett Oumar:
	261 Ismail Touré:
97. Zano Sanogo:	260. Béidary Albadia; 261. Ismaîl Touré; 262. Baba Wangara; 263. Bagno Liman.
	263. Bagno Liman.
99. Amadou Diallo;	Etal, Ils delvent avair rejoint (Ecope Wes Province)
00. Amadou Diarra;	Du Cours Privé de San
98. Yaya Traoré; 99. Amadou Diallo; 90. Amadou Diarra; 91. Tamakaly Ouattara; 92. Yacouba Sidibé; 93. Amadou Diakité;	
22. Yacouba Sidibé;	264. Soumana Sountéra;
M Dasuda Dambálá	265. Lamine Diallo; 266. Moustapha Traoré; 267. Adama Coulibaly; 268. Zourou dit Grégoire Kamaté;
5. Daouda Dembele;	267. Adama Coulibaly:
Reshing Quatters:	268. Zourou dit Grégoire Kamaté:
07. Abdramane Sogodogo	269. Mamadou Lamine Maïga; 270. Ousmane Touré.
08. Soumaila Diakité:	270. Ousmane Touré.
03. Amadou Diakité; 04. Daouda Dembélé; 05. Djiriba Berté; 06. Brahima Ouattara; 07. Abdramane Sogodogo; 08. Soumaïla Diakité; 09. Daouda Coulibaly.	I consult to a property of position that a construct a trail of
Du Collège Moderne de Kayes	Du Collège Moderne de Kitá
11. Sambou N'Diaye; 12. Hamady Mody Diall; 13. Boubou Gassama;	271. Mamadou Diarra; 272. Paul Bittar; 273. Cheick Abdel Kader Keita.
12. Hamada Mada Diali	272. Patti Dittar;
13. Boulon Cosseme:	Du Collège Moderne de Monti
	Du Collège Moderne de Mopti 274. Hamadoun Issébéré;
5. Ahdramane Tékété:	275. Hama Cissé:
15. Abdramane Tékété; 16. Mamadou Kébé; 17. Birahima Sy:	276. Sory Guitté:
17. Birahima Sv:	277. Sékou Sofara.
17. Birahima Sy; 18. Kalilou Sylla;	275. Hama Cissé; 276. Sory Guitté; 277. Sékou Sofara.
Makan Sissoko; The pelanelin Sterin Jurselin p.1	Du Lycée Prosper Kamara
19. Makan Sissoko; His primarin Marin Inselin 20. Samby Sy; 21. Amedou Sorre	278 Oumar Tiékoura Coulibaly
	The state of the s
22. Mamadou Bathily; Sandal Boubacar Diarra;	La situation de bourse des intéressés sera définie en
Mamadan Varia Carri	fonction des dossiers et des propositions des Conseils de
24. Mamadou Yaya Sow; 25. Mamady Kéita;	
26. Salifou Konaté;	Les élèves doivent avoir rejoint leurs établissements
27. Kalilou Fofana;	pour le 12 octobre 1964, date de la rentrée des classes.
28. Mamadou Diombana; Mamadou	The second state of the control of the second state of the second
29. Moussa Dieng; 30. Amadou Diello:	
30. Amadou Diallo;	The state of the s
31. Moussa Diakité;	en qualité d'élèves ingénieurs du 1 ^{er} degré :
32. Salim Sylla.	Du Lycée Technique
Du Collège Moderne de Ségou	The state of the s
33	1. Cheick Oumar Traoré;
33. Oumar Bâ nº 1;	2. Hadji Coulibaly;
35 Vanadou Moctar Diallo;	2. Hadji Coundary; 3. Birama Niapougui;
Oumar Bâ nº 1; Mamadou Moctar Diallo; Vounoussou Sangaré; Aliou Diarra; Issaka Dioné;	4. Zoumana Macalou; 5. Amadou Coulibaly;
Issaka Dioné;	5. Amadou Coulibaly; 6. Aboubakar Sidibé; 7. Siriman Kéita;
90 FL : 1 O - D	The state of the s
39. Sékou Kéita; kangal manananan kangalan ang kangalan a	7. Siriman Kéita; 8. Adama Kanté;
40. Adama Sogora;	O D.I. D.
Adama Traoré;	1 4 A COLORS OF THE STATE OF TH
Agama Traore; Ibrahima Kéita; Agama	11. Oumar Diallo.
43. Daniel Coulibaly;	A Malanama Souther Kits III with ashor smirming A
Mangoulé Konandji;	Du Collège Moderne de Bamako
Youssouf Sangaré;	12 Adams Diagra.
247 Alari Cisse;	13 Dianguina Sacko
	Plangina Sacko.
Andoulaye Tounkara;	
Kakai Konta.	Du Collège Moderne de Ségou
248. Kakaï Konta. Du Collège Moderne de Gao	Du Collège Moderne de Ségou
248. Kakaï Konta. Du Collège Moderne de Gao	Du Collège Moderne de Ségou 14. Soumaîla Tangara;
Kakai Konta.	Du Collège Moderne de Ségou 14. Soumaîla Tangara;

differential Solestine

Du Collège Moderne de Kayes

17. Ibrahima Sissoko;

18. Amadou Bâ.

Du Collège Moderne de Kita

19. Mamadou Kéita.

Du Cours Normal Privé de Sikasso

20. Sidi Mahamadou Koné.

Les élèves ingénieurs de 1er degré sont boursiers de l'Etat. Ils doivent avoir rejoint l'Ecole des Travaux publics pour le 12 octobre 1964, date de la rentrée.

14 octobre 1964. — Sont déclarées définitivement admises au concours d'entrée à l'Ecole des Maîtresses d'Enseignement ménager de Ségou, les candidates dont les noms suivent, par ordre de mérite :

1. Aoua Koné, E.F. Sikasso B;

- Oumou Diabaté, Kita;
 Minata Dembélé, E.F. Sikasso A;

- 3. Minata Dembélé, E.F. Sikasso A;
 4. Djénéba Diallo, E.F. Sikasso B;
 5. Assa Sylla, C.L. Bamako;
 6. Djénéba Diallo, Kayes;
 7. Fatoumata Diabaté, E.F. Sikasso A;
 8. Oumou Konaté, E.F. Sikasso B;
 9. Mah Samaké, Sévaré (Mopti);
 10. Maïssata Timité, Kati-Noumorila;
 11. Bintou Kouyaté, Kangaba;
 12. Malou Daffet, Mopti B;
 13. Mariétou Coulibaly, Kayes;

- 13. Mariétou Coulibaly, Kayes;
- 14. Kankoun Dagnoko, Mahina; 15. Assétou Sissoko, Dioīla;
- 16. Séba Coulibaly, Kati-Noumorila;
- 17. Ouaraba Traoré, E.F. Sikasso B; 18. Kadiatou Traoré, E.F. Sikasso B;
- 19. Minata Sidibé, Dioïla;
- 20. Fanta Sanogo, Dioīla;
- 21. Ramata Ouattara, Kadiolo; 22. Aīssata Dembélé, Kayes; Bintou Bamba, Kadiolo;
- 24. Gassamba Kélépily, Ségou;
 Djénébou Dagnoko, E.F. Sikasso B;
 Diadiaratou Traoré, E.F. Sikasso B;
 27. Mariam Diallo, Mahina;
- 28. Mariam Maiga, Kita II;
- 29. Fatimata Ouédraogo, Ségou Pr. F.;
- 30. Sanougué Kéita, Kangaba.

En cas de défaillance parmi les candidates de la liste fixée à l'article 1er, celles admises en remplacement seront les suivantes, par ordre de mérite : 31. Maïmouna Traoré, Kayes;

- 32. Fatoumata Maguiraga, Ouolofobougou (Bamako);
- 33. Kadidia Traoré, Ségou-G.I.; 34. Alarba Maïga, Kati-Noumorila; 35. Ramata Doumbia, Ségou-G.I.;
- 36. Haoua Kélépily, Ségou;

37. Maimouna Souko, Kita III.

Les candidates déclarées admises au concours d'entrée et qui n'auraient pas déposé un dossier complet, sont priées de fournir d'urgence toutes les pièces exigées par la circulaire n° 3590 M.E.N. du 25 novembre 1963, sous peine de non admission à l'Ecole.

La date de rentrée à l'Ecole des Maîtresses d'Enseignement ménager de Ségou est fixée au 12 octobre 1964.

Secrétariat d'Etat à la Fonction publique et au Travail

Par arrêtés en date des :

1er octobre 1964. — Les élèves de 3e année dont les noms suivent, déclarés admis pour l'obtention du Diplôme de l'Ecole Normale Supérieure de Bamako, sont intégrés dans le corps de l'Enseignement supérieur, en qualité de professeurs 1ª échelon :

MM. Abdoulaye Soumagal;

Arsiké Diall; Filifing Konaré; Fansé Koné; Sidiki Diarra; Bakoroba Soumaré; Ibrahima Bamba; Mahamane Touré; Madi Sidibé; Hella Diallo; Youssouf Taraoré; Mamadou Sangaré; Soba Diarra; Soumana Maiga; Mohamed Hamati; Zégué Ouattara.

Ceux de ces agents dont la solde actuelle serait superieure à celle afférente à leur nouvelle situation, en conserveront le bénéfice jusqu'à ce que, par le jeu normal de l'avencement il normal de l'avancement, ils atteignent une rémunération égale ou supérieure.

Le présent arrêté prendra effet pour compter du 1" juillet 1964.

6 octobre 1964. — M. Robert Tiébilé N'Daw, titulaire du diplôme d'ingénieur, licencié ès-Sciences, précédent ment Directeur Général de la Société nationale de Recherche et d'Exploitation des Ressources minières du Mali, est intégré dans le cadre général des Travaux publics, des Mines et des Techniques industrielles de l'ancienne Afrique Carida tel Bancienne Afrique Carida tel Bancienne l'ancienne Afrique Occidentale Française, en attendant la création d'un cadre général malien.

Compte tenu de son ancienneté, la situation de l'intéressé s'établit comme suit :

- Ingénieur de 4° classe, à compter du 29 août 1960;
- Ingénieur de 3° classe, à compter du 29 août 1962; — Ingénieur de 2° classe, à compter du 29 août 1964.

Par ailleurs, l'intéressé bénéficiait dans ses fonctions antérieures d'une indemnité de responsabilité mensuelle de 70.000 france conferme de 70.000 francs, conformément aux textes sur les Sociétés d'Etat, en vigueur en République du Mali.

7 octobre 1964. — M. Tanor Dieng, agent I.E.M. de classe 4° échelon des Postes et Telle 2º classe 4º échelon des Postes et Télécommunications précédemment en service à Kayes-Technique, dont le congé administratif de 2 congé administratif de 2 mois 21 jours passé à Dakar expire le 5 août 1964 set sur 21 jours passé à la expire le 5 août 1964, est, sur sa demande, mis à la disposition du Gouvernement de la République Sénégal, et rayé des contrôles de la Fonction publique de la République du Mali

Le présent arrêté prendra effet pour compter du 6 août 1964, lendemain de la date d'expiration du confé de l'intéressé.

M. Tidiani Thiam, surveillant adjoint 1er échelon des Postes et Télécommunications, en service à Kayes-Technique, est, dans l'intérêt du service, intégré dans le corps des Facteurs des Postes et Télécommunications, en qualité de facteur adjoint 1er échelon et conserve l'ancienneté acquise dans son corps d'origine.

Par dérogation en la matière, M. Maky Diarra, commis d'Administration stagiaire, précédemment en service au Transit administratif à Bamako, est placé en position de détachement, pour une période de cinq ans renouvelable, auprès de la mairie de Bamako, pour servir à la Voirie municipale.

Pendant la durée de son détachement et après sa fitularisation éventuelle, l'intéressé sera astreint au versement de la contribution de 6 % pour la Caisse des Retraites.

Le versement de la contribution complémentaire de 12 % sera à la charge du Service employeur.

Le présent arrêté prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé à son nouveau Poste.

Le détachement auprès de l'Assemblée nationale de M. Sédifo Niang, commis d'Administration principal 2^e échelon, non réélu à l'Assemblée nationale, n'est pas renouvelé.

M. Sédifo Niang est mis à la disposition du Gouverneur de la région de Kayes, pour servir au cercle de Bafoulabé.

Le présent arrêté prendra effet pour compter de la date de mise en route ou de prise de service de l'intéressé.

Sont nommés greffiers stagiaires, les fonctionnaires et agents dont les noms suivent, certifiés de l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer:

MM. Oumar Dembélé; Boubacar Sangaré; Mohamed Samaké;

Aka, née Diawori Diarra;

MM. Moussa Camara; Badiara Traoré; Mamadou N'Diaye.

Le présent arrêté prend effet à compter du juillet 1964.

9 octobre 1964. — Les moniteurs adjoints de 6e classe, dont les noms suivent, définitivement admis au Diplôme d'Etudes Fondamentales, sont intégrés dans le cadre commun supérieur de l'Enseignement de la République du Mali, en qualité d'instituteurs adjoints de 6e classe :

MM. Siaka Diarra, moniteur adjoint de 6° classe, Badalabougou (Bamako);

Samba Dianka, moniteur adjoint de 6e classe, Camp

de Gardes (Bamako); Niamé Kéita, moniteur adjoint de 6° classe, Bollé (Bamako).

Les intéressés restent affectés à leur ancien poste. Le présent arrêté prendra effet pour compter du juillet 1964.

12 octobre 1964. — M. Agbanglanon Blaise Adjovi, facteur auxiliaire décisionnaire échelle VI échelon 3 des B.C.T.R., est, dans l'intérêt du service, intégré dans le

corps des Surveillants des Postes et Télécommunications, en qualité de surveillant auxiliaire échellee VI échelon 3 et conserve l'ancienneté acquise dans son corps d'origine.

13 octobre 1964. — M. Harouna Sako, ex-agent des C.R.S. de la République de Haute-Volta, demeurant à Bamako, est intégré, par équivalence de grade, dans la Fonction publique malienne.

M. Harouna Sako est nommé agent de Police 3e échelon, et mis à la disposition du Secrétaire d'Etat à la Défense et à la Sécurité, pour servir à la Division Routière à Bamako.

Il conserve l'ancienneté civile acquise dans son corps d'origine.

Le présent arrêté prendra effet pour compter de la date de sa signature.

M. Mamadou Touré, agent de Police 1er échelon, précédemment en service au commissariat de Police du 3er arrondissement à Bamako, est traduit devant un Conseil de discipline composé comme suit :

Président :

Le Directeur de la Fonction publique et du Personnel.

Membres: Date of the membrane of the mail mines

MM. Sériba Traoré, brigadier de Police 3º échelon,

Dramane Diallo, agent de Police 1er échelon, mie 437;

Mafou Traoré, adjudant-chef de Police, mº 1106.

M. Dramane Diallo remplira d'office les fonctions de rapporteur. Le Conseil se réunira sur convocation de son Président, pour statuer sur le cas de M. Mamadou Touré, agent de Police.

La question à poser, à l'exclusion de toutes autres, est la suivante :

Première question: Est-il établi que M. Mamadou Touré, agent de Police, s'est rendu coupable du délit d'extorsion de fonds dans l'exercice de ses fonctions?

Deuxième question : Si oui à cette question, M. Mamadou Touré est-il passible de l'une des peines disciplinaires énumérées à l'article 46 de la loi n° 61-57 A.N.-R.M. du 15 mai 1961, pour l'application desquelles l'avis du Conseil de discipline est requis ?

Troisième question : Dans l'affirmative, laquelle ?

Il est mis fin au détachement auprès du Ministère des Travaux publics, des Communications et de l'Energie de M. Gaoussou Sissoko, monteur adjoint 3^e échelon des Postes et Télécommunications.

M. Gaoussou Sissoko est remis à la disposition de son administration d'origine (Office des Postes et Télécommunications).

Le présent arrêté prendra effet pour compter de la date de sa signature.

M. Kambéné Kéita, médecin africain principal 4º échelon, en service à l'Assistance médicale du cercle de Bamako, atteint par la limite d'âge qui lui est applicable le 31 décembre 1964, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, à compter du 1º janvier 1965.

M. Mamadou Bocary Coulibaly, commis des Services administratifs, financiers et comptables de 2º classe 3º échelon, en service à l'I.O.T.A., à Bamako, atteint par la limite d'âge qui lui est applicable le 31 décembre 1963, est admis d'office à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

M. El Hadji Aligui Touré, commis d'Administration principal de classe exceptionnelle, en service au sousordonnancement de Gao, atteint par la limite d'âge qui lui est applicable le 31 décembre 1964, est admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, pour compter du 1er janvier 1965.

Il est mis fin au détachement auprès de la Banque de la République du Mali, de M. Amadou Yahiya dit Diadié Maïga, commis d'Administration adjoint 4º échelon.

M. Amadou Yahiya dit Diadié Maïga, est mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales.

Le présent arrêté prendra effet pour compter de la date de sa signature.

15 octobre 1964. — M^{me} Touré, née Sokona Diouf, de nationalité malienne, précédemment en service en République de Guinée, est intégrée dans le cadre commun secondaire de l'Enseignement de la République du Mali, en qualité de monitrice adjointe stagiaire.

M^{me} Touré, née Sokona Diouf, est mise à la disposition du Gouverneur de la région de Bamako, pour servir dans une des écoles du 1er cycle.

16 octobre 1964. — Une disponibilité de trois (3) ans sans solde pour études est accordée à M. Bakoroba Sako, instituteur adjoint de 4º classe, en service à Bamako.

Le présent arrêté prendra effet pour compter du 1er octobre 1964.

17 octobre 1964. — M. Moise Traoré, de nationalité malienne, titulaire des 8/10° des points du B.E.P.C., précédemment en service dans l'Enseignement privé, est intégré dans le cadre commun secondaire de l'Enseignement de la République du Mali en qualité de moniteur adjoint stagiaire.

M. Moïse Traoré est mis à la disposition du Ministre de l'Education nationale, pour servir dans une des écoles fondamentales de la région de Ségou.

Rectificatif à l'arrêté n° 241 s.e.f.p.t. portant nomination d'infirmiers stagiaires des Grandes Endémies.

Au lieu de :

Le présent arrêté prendra effet pour compter du 1st février 1964. Porter of Physomanical Committee

Le présent arrêté prendra effet pour compter du janvier 1964.

(Le reste sans changement).

RECTIFICATIF à l'arrêté n° 568 S.E.F.P.T.-D.F.P.P.-1 du 7 juillet 1964 portant nomination de surveillants et contremaîtres.

A l'emploi de surveillant Après : The land the second second and a second

Seydou Bâ.

Ajouter:

Famory Camara.

A l'emploi de contremaître

Supprimer:

Famory Camara.

Administration singer (Le reste sans changement).

Rectificatif-Additif à la'rrêté n° 722 s.e.f.p.t.-d.f.p.p.-2 du 28 septembre 1964 portant promotion au titre des années 1959, 1960, 1961, 1962, 1963 et 1964 de médecins, pharmaciens et sages-femmes africains.

no nest Après : squite d'ad assituativana al als lengrace

AU TITRE DE L'ANNEE 1960 Néant.

of of Ajouter : or tally unliving officer bearing al

AU TITRE DE L'ANNEE 1961 Pour le grade de principal 1e échelon MÉDECINS ET PHARMACIENS

Après :

Bénitiéni Fofana, pour compter du 1-7-61.

Supprimer:

Sara Coulibaly, pharmacien, pour compter du 1-7-61. SAGES-FEMMES

Après : les ascionale milione elemmonances

Kéita, née Célestine Traoré, pour compter du 1-7-61. Supprimer:

Diallo, née Fatoumata Konaté, pour compter du 1-7-61. Ajouter : Ajouter manufacture of the

Pour le grade de 1" classe 1" échelon

M. Sara Coulibaly, pharmacien, p. compter du 1-7-61; M[∞] Diallo, née Fatoumata Konaté, sage-femme, pour compter du 1-7-61.

AU TITRE DE L'ANNEE 1962

the almost seek mountaine Pour le grade de principal 1et échelon mer to the two fairnished who is all

Adrengen (Bamake);

Supprimer:

Mamadou Gologo, pour compter du 1-1-62.

Après : la laterba de diment attan sala

Souleymane Sow, pour compter du 1-1-62.

Ajouter: Little and and street the state

Pour le grade de 1" classe 1" échelon

M. Mamadou Gologo, pour compter du 1-1-62. (Le reste sans changement). Rectificatif à l'arrêté n° 745 s.e.f.p.t.-d.f.p.p.-1 du 7 octobre 1964 mettant fin au détachement auprès de l'Assemblée nationale du Mali de M. Sédifo Niang, commis d'Administration principal, non réélu aux élections législatives du 12 avril 1964.

An lieu de :

Le présent arrêté prendra effet pour compter de la date de mise en route ou de prise de service de l'intéressé.

Lire

Le présent arrêté prendra effet à compter du 30 avril 1964, date de la rentrée de la nouvelle Assemblée parlementaire.

(Le reste sans changement).

Par décisions en date des :

2 octobre 1964. — M. Bamory Kéita, agent de Constatation stagiaire des Douanes, qui a terminé son année de stage règlementaire, est titularisé dans son emploi et nommé, à compter du 12 décembre 1963, agent de Constatation de 2° classe 1er échelon.

M. Ousmane Cissé, commis d'Administration adjoint 2º échelon, assimilé, du point de vue solde et accessoires de solde, à un commis des Services administratifs, financiers et comptables stagiaire, précédemment en service au gouvernorat de Bamako, est affecté au Service de la Statistique à Koulouba.

La présente décision prend effet à compter du la septembre 1964.

3 octobre 1964. — M^{me} Ly, née Habibatou Sall, institutrice ordinaire de 5° classe, à l'échelon de moins de 3 ans dans le second degré depuis le 10 novembre 1960, Passe à l'échelon de 3 à 6 ans dans le second degré.

La présente décision prendra effet pour compter du 10 novembre 1963.

Il est fait à M. Domon Doumbia, infirmier des Grandes Endémies, en service au cercle de Ténenkou, application des dispositions de l'article 96 de l'arrêté général du 17 mai 1922 sur la solde, pour la période de son abandon constaté depuis le 12 février 1964.

M. Dougoutigui Dagnon, commis ordinaire 2º échelon des Postes et Télécommunications, précédemment en service à Bamako-Recette Principale, dont le congé administratif de 2 mois 19 jours passé sur place est expiré le 19 septembre 1964, reste affecté à Bamako-Recette Principale, en complément d'effectif.

Est constaté, pour compter du 1er octobre 1963, le passage automatique au 4e échelon de leur grade des inspecteurs de Police de 2e classe 3e échelon, dont les noms suivent :

MM. Konsé Coulibaly, en service au commissariat de Police de Koutiala;

Emmanuel Diallo, en service au commissariat de Police du 3^e arrondissement à Bamako.

octobre 1964. — M. Issa Coulibaly, commis adjoint échelon des Postes et Télécommunications, en service Rayes-Poste, est, sur sa demande, muté à Bamako-Recette Principale, en remplacement numérique de M. Diawoye Fofana, qui a reçu une autre affectation.

M. Diawoye Fofana, commis adjoint 1^{er} échelon des Postes et Télécommunications, en service à Bamako-Recette Principale, est, sur sa demande, muté à Kayes-Poste, en remplacement numérique de M. Issa Coulibaly, qui a reçu une autre affectation.

M. Ganan Diarra, agent d'Exploitation de 2º classe 2º échelon des Postes et Télécommunications, précédemment en service à Nioro, dont le congé administratif de 2 mois 25 jours passé à Gao est expiré le 3 septembre 1964, est affecté à Bamako-Agence Comptable, en remplacement numérique de M. Thiambal Sissao, désigné pour suivre à Toulouse un cours de formation professionnelle.

M. Monzon Diarra nº 1, agent d'Exploitation principal 3º échelon des Postes et Télécommunications, précédemment en service à Bamako-B.C.T.R., dont le congé administratif de 2 mois 26 jours passé à Ségou expire le 28 septembre 1964, reste affecté à Bamako-B.C.T.R., en complément d'effectif.

M. Abdoulave Touré, opérateur auxiliaire décisionnaire échelle VII échelon 3 des Postes et Télécommunications, précédemment en service à Ségou-B.C.T.R., dont le congé payé de 49 jours passé à Kayes est expiré le 21 septembre 1964, reste affecté à Ségou-B.C.T.R., en complément d'effectif.

M. Abderamane Maïga, commis principal de classe exceptionnelle des Postes et Télècommunications, en service à Gao-Poste, est muté à Bourem, en qualité de receveur, en remplacement numérique de M. Bonoto Tangara, désigné pour suivre en Allemagne un stage syndical.

M. Siratigui Diarra, monteur ordinaire 3º échelon des Postes et Télécommunications, précèdemment en service à Bamako-Central Téléphonique, dont le congé administratif de 2 mois 28 jours passé sur place expire le 28 septembre 1964, reste affecté à Bamako-Central Téléphonique, en complément d'effectif.

M. Keiseigoma Kodombo, chauffeur auxiliaire décisionnaire échelle VII échelon 2 des Postes et Télécommunications, précédemment en service à Bamako-Ateliers Communs, dont le congé payé de 34 jours passé sur place est expiré le 23 septembre 1964, reste affecté à Bamako-Ateliers Communs, en complément d'effectif.

M. Djigui Diabaté, médecin africain principal 4º échelon, précédemment en service à l'hôpital secondaire de Gao, est affecté à Kita, en qualité de Médecin-Chef de l'Assistance médicale et chargé à titre particulier du Service des Grandes Endémies de ce cercle.

La présente décision prendra effet pour compter de la date de mise en route de l'intéressé.

6 octobre 1964. — Est et demeure rapportée, en ce qui le concerne, la décision n° 3422 s.e.f.p.t.-p.f.p.p.-2 du 11 août 1964 portant titularisation de M. Amadou Bocar, surveillant stagiaire des Postes et Télécommunications, en service à Tombouctou-Technique.

M. Amadou Bocar, surveillant stagiaire, qui a fait abandon de poste le 4 mai 1964, est licencié de son emploi à compter de cette date.

Est acceptée la démission de son emploi offerte par M. Lamine Cissé, commis adjoint 2° échelon des Postes et Télécommunications, en service à Bamako-Chèques Postaux.

La présente décision prendra effet pour compter du 15 août 1964.

Est acceptée, à compter du 30 novembre 1963, la démission de son emploi offerte par M. Moussa Doumbia, infirmier auxiliaire 4° catégorie de la Convention Collective Fédérale du Commerce, en service au secteur nº 2 des Grandes Endémies de Bafoulabé.

M. Moussa Doumbia a droit à l'indemnité de congé payé pour la période de référence.

Les émoluments de l'intéressé ont été dégagés et rengagés au bénéfice de son remplaçant numérique, M. Fousséyni Sidibé.

M. Fousseyni Sidibé, de nationalité malienne, demeurant à Mahina, est engagé à titre précaire et essentiellement révocable, en qualité d'infirmier auxiliaire, et mis à la disposition du Ministre de la Santé publique et des Affaires sociales, pour servir au secteur nº 2 des Grandes Endémies de Bafoulabé, en remplacement numérique de M. Moussa Doumbia, démissionnaire.

M. Fousseyni Sidibé, classé à la 4° catégorie de la Convention Collective Fédérale du Commerce 2° zone, percevra un salaire mensuel global de neuf mille cinq cent cinq (9.505) francs, se décomposant comme suit :

Salaire de base	9.010
Majoration de 8 h. 66 supplémentaires	495
Total	9.505

M. Fousseyni Sidibé, recruté à Bafoulabé, bénéficiera de ses congés payés en ce lieu.

Tout différend pouvant surgir entre M. Fousseyni Sidibé et l'Administration sera réglé conformément aux dispositions de la règlementation en vigueur sur le travail au Mali.

La présente décision prendra effet pour compter de la prise de service de l'intéressé.

Est acceptée, pour compter du 16 février 1964, la démission de son emploi offerte par M. Dioro Sidibé, infirmier auxiliaire du Service des Grandes Endémies de

Le dernier congé de M. Dioro Sidibé date du 31 décembre 1961, il a droit à l'indemnité de congé payé pour la période de référence.

7 octobre 1964. — Est acceptée, à compter du 31 decembre 1963, la démission de son emploi offerte par M. Souleymane Ouattara, planton de la 1" catégorie des EMCIBANS.

M. Souleymane Ouattara aura droit à l'indemnité de congé payé pour l'année 1963.

Les émoluments de l'intéressé ont été dégagés et rengagés au bénéfice de son remplaçant numérique, M. Siaka Koné.

La présente décision prendra effet pour compter de 31 décembre 1963.

M. Bâ Traoré, secrétaire d'Administration de 2° classe 3º échelon, précédemment en service au Ministère de l'Education nationale, est affecté à la Direction de la Fonction publique et du Personnel à Bamako.

La présente décision prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé à son nouveau poste d'affectation.

8 octobre 1964. — M. Oumar Diawara, secrétaire d'Administration de 2^e classe 3^e échelon, précédemment en service au Ministère de l'Education nationale, est affecté à la Direction de la Fonction publique et du Personnel à Bamako.

La présente décision prendra effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé.

13 octobre 1964. — Sous réserve de la constitution ultérieure de dossiers complets, les candidats dont les noms suivent, sont autorisés à prendre part au concours direct de recrutements d'agents de Police stagiaires, qui se déroulera le 22 octobre 1964, dans les centres ci-après :

Centre de Bamako

MM. Diomanssy Konaté, chez Kécoro Bomboté, rue 8 x 23, Missira

Bamako; Dianguina Togora, mécanicien, demeurant à Bolibana, chez M. Salía Traoré, inspecteur de Police; Yoro Sow, demeurant chez son oncle Salia Traoré, inspecteur

ne Police a Bamako; Tiémoko Doumbia, chez M. Zerbo Pardi, commissariat central, quartier Hamdallaye; Mahamadou Ibrahim Alhado, chez Elhadi Moussa Abdorahmane, chef du Commerce extérieur du Mali à Bamako; Seydou Coulibaly, chez on frère Karim Traoré, électricien, rue de Police à Bamako;

Sadio Coulibaly, chez Tidiane Traoré, au secrétariat mairie,

Bamako; Tamba Samaké, chez Fafré Samaké, à N'Tomikorobougou, rue 96,

Alexis Diarra, mécanicien, chez Raymond Kéita, agent de l'Imprimerie Nationale; Drissa Samaké, à Bamako, chez N'Tji Samaké, maçon à la Mission Catholisme

Mission Catholique;
Mamadou Traoré dit Moriba;
Siné Samaké, à Bamako, chez Camara Zan, menuisier à la Mission Catholique, Bamako, angle 87, rue Soundiata Kéita;
Mission Catholique, Bamako, angle 87, rue Soundiata Kéita;
Grégoire Niaré, forgeron soudeur, chez Mamadou Tangara,

N'Tomikorobougou, Bamako; Miné Kodjo Christophe, s/c Atsou Marc, tél. 25-47, B.P. 843.

Moussa Mariko, chauffeur au Bureau Minier ex-Sonarem, à Kati; Gaoussou Traoré, s/c son père Siriman Traoré, chauffeur au T.U.B. Bamako;

Chiaka Sidibé, demeurant chez son père Birama Sidibé, à Kati, Sananfara Kodjou; Mamadou Diabaté, aide-monteur P.T.T., Central Téléphonique à Bamako:

Bamako: Barou niaré, chez Gabriel Kéita, à Bamako; Benoît Kéita, chez Ephrem Kéita, contrôleur de trains, gare

Mamadou Kéita, s/c de Efreim Kéita, contrôleur de trains C.F.M.; Sékou Abdel Kader Koïta, élève au Lycée Technique; Balla Kéita, s/c de Lamine Traoré, agent de Police au C.F.M.;

Moriba Kéita, chez Mamadou Kéita, à Bagadadji, rue 24 x 3, Bamako: Mamadou Doumbia, chez Mansédou Kéita, à Niaréla, rue 45 x 40.

Bamako; Moussa Traoré, chez Tiémoko Coulibaly, au Centre Téléphonique

aux P.T.T., Bamako;

Jules Kéita, chez son frère Sénoué Dakouo, caporal-chef au Camp
de Garde républicaine du Mali, N'Tomikorobougou, Bamako,
Bakary Coulibaly, tuteur Issa Coulibaly, Hamadallaye, Bamako,
rue 202 x 191;

Lamine Traoré, chez son père Gaoussou Traoré, maître ouvrier au Chemin de Fer du Mali, Bamako; Niazié dit Seydou Coulibaly, chez Tiécoura Diarra, rue 110 x 111. Ouolofobougou-Bolibana;

Sibiry Sanogo, chez Namogo Koné, à la Compagnie Para de Bamako: Bamako:

Daba Togola, chez son père, à Sogoniko, Bamako; Lassana Traoré, chez Mah Souko, rue 20 x 9, Médina-Cours

Bamako;
Soldat de 1st classe Ouattara Mâ, chez Koni Bouaré, chauffeur à l'Information, quartier Missira, rue 40 x 38, Bamako;
Abdoulaye Traoré, s/c Souleymane Traoré, agent radio B.C.T.R., Bamako;
Moussa Togola, chez M. Kolomba Koné, à Niomirambougou.

Moussa Togola, chez M. Kolomba Koné, à Niomirambougod, Bamako; Bamako;

L'ex-caporal Baba Sagara, chez M. Bakari Doumbia, maître

Lanséni Kéita, chez Moussa Camara, Badialan I, rue 112; Issaka Sako, chez Elhedj Zoumana Koné, B.P. 948, Bamako; Bakary Tamboura, chez Niasson Traoré, médecin-chef à Dar-

Salam, Bamako; Sina Kéita, chez Sétigui Traoré, garde au cercle de Bamako; Mamadou Chérif Haïdara, chez Sibiry Coulibaly, adjudant de Police 1^{er} arrondissement, Bamako;

Tandina Birama, chez Mamadou Sangaré, Badialan II, rue 108 x 93; Ismaîla Traoré, chez Sériba Sidibé, infirmier major, hôpital du

Point G, Bamako;

Point G. Bamako;
Demba Diallo, chauffeur chez Sabou Diallo, ouvrier au S.R.B.,
N'Tomikorobougou, Bamako;
L'ex-sergent-chef Mahamadou Traoré, demeurant à Kati, quartier
Bamanandji, en face de la Mosquée;
Ténéman Samaké, chez Alamah Sall, demeurant Kati Noumorila;
Souloymana Traoré, ex-militaire, chez M. Ismaila Koné, commis

Souleymane Traoré, ex-militaire, chez M. Ismaīla Koné, commis des S.A.F.C., au Transit administratif, à Bamako; Demba Soumaré, chez Mamadou Traoré, visiteur, gare Bamako; Sounko Diarra, ex-soldat Service Civique du Mali, quartier Missira, chez Aliou Traoré, rue 27 x 29; Samba Diakité, surveillant internat au Lycée Technique Bamako; l'avancala Beller Diakité, est est de l'avancala Beller Diakité, est est de l'avancala l'avancala poller de la contra de la la contra de la

L'ex-caporal Ballan Diakité, chez Solo Diakité, instituteur, école Missira;

Panga Coulibaly, demeurant à Hamdallaye, chez Alamoussa Traore;

Namagnon Traoré, chez Moussa Konaté, rue 14 x 25, Missira,

Bamako;

Aly Touré, dactylographe, P.I.M., B.P. 424, Bamako; Tiéoulé Konaté, demeurant chez Bouga Konaté, infirmier de Santé, Service Mdécial des Fonctionnaires, Bamako;

Ex-soldat Mamadou Barry, mie 27 303, de l'Armée de la Communauté, domicilié chez M. Ouadou Cissoko, vétérinaire quartier Médina-Coura, Bamako; Ex-caporal-chef Conian Coulibaly, m¹⁰ 51 983-42 828, à Kati

Sananfara (R.M.);

Nianan Samaké, chez Baga Samaké, agent technique, secteur n° 52, Badialan II, rue 108 x 87, Bamako; Ibrahim Traoré, chez sa sœur Aw Traoré, chez Diarra n° 2, à Médina Conra, Bamako; Mishal Vista madian amplifaire à la Police spéciale C.F.M.

Michel Kéita, gardien auxiliaire à la Police spéciale C.F.M., Bamako;

Séga Diallo, ancien combattant, caporal-chef domicilié chez Magan Kéita, Ouolofobougou-Bolibana, rue 115, Bamako; Bakoni Soumaré, chez Mamadon Soumaré, sergent de Gardes républicains, à la Compagnie centrale, Bamako;

Tolégué Conlibaly dit Adama, apprenti-chauffeur, demeurant à

Bamako, quartier Hamdallaye, rue 177 x 218, chez Paréguin Zerbo, adjudant-chef de Police;
Fily Kamissoko, chez Bamba Kamissoko, ancien combattant, domicilié Dar-Salam, rue 56 x 51, Bamako;
Songoba Conlibaly dit Jean Pierre, chez Abdoulaye Diakité, demeurant à Ouolofobougou-Bolibana, Bamako; Oumar Koné, chez Issouf Dembélé, député, Hamdallaye;

L'ex-soldat de 2º classe Bakary Camara, m¹º 2856; Siriman Sissoko, s/c M. Tiémoko Diakité, chauffeur à la

S.M.D.R. Bamako; Amadou Fofana, chez Nianankoro Fofana, ex-chirurgien au Point G:

Alassane Guindo, chez son père Mamadon Guindo, Missira, rue

14 x 43, Bamako; Soldat de 2º classe Makan Fofana, mie 4033, Service Civique, N'Tomikorobougou;

Boré Bagayoko, chez Moro Sinayoko, quartier Kodabougou,

Bamako;
Naman Kéita, ex-soldat du Service Civique, chez El Hadji
Mamadou Koné, rue 124 à Dravéla-Bolibana, Bamako;
Diby Kéita, ancien civique, chez Idrissa Kéita, chauffeur à la
Caserne des Pompiers, Bamako;
Sidiki Kéita, ancien civique, chez Idrissa Kéita, chauffeur à la
Sidiki Kéita, ancien civique, chez Idrissa Kéita, chauffeur à la
Niomby Kéita, s/c Tiémoko Diakité, chauffeur à la S.M.D.R.,
Bamako;

Diongalou Coulibaly, m¹⁶ 2835, au Service Civique, Bamako;

Moussa Dolo, Diougabou;

Balla Kéita, chez Moussa Gnébaly, face de l'école fondamentale de Bozola;

Mamadou Koné, chez Adama Dao, rue 224 x 175, Hamdallaye, Bamako:

Amadou Kontao, employé à l'Energie du Mali, Bamako;

Ex-caporal Namory Doumbia, mle 61.579, chez Niani Sangare, N'Tomikorobougou, Bamako;

Moussa Diarra, ajuteur mécanicien, aux Ateliers et Chantiers, Koulikoro Mali;

Mamadou Bâ, ancien militaire, chez Marie Traoré, Service des Mines, Bamako

Aliou Niaré, s/c de Issa Kouyaté, à l'Office des Céréales du Mali, Bamako:

L'ex-caporal Karaba Mounkoro, m^k 61.514, chez M. El Hadji Tiémoko Traoré, tailleur à Dabanani, Bamako; Souleymane Traoré, chez Adama Dao, rue 224 x 175, Hamdallaye,

Bamako

Fanégué Kéita, chez Demba Diabaté, rue 6 x 6, à Médina-Coura,

Bamako: Magnan Traoré, chez le commandant Mohamed Coulibaly, rue 94, N'Tomikorobougou, Bamako; Monzon Traoré, ex-caporal demeurant à Mountougoula, arron-

dissement Baguineda:

L'ex-1^{re} classe Makan Camara, m^{le} 43.064, s/c Bougoutio Mallé

dit Siaka, rue 224 x 179, Hamdallaye, Bamako;
Abdoulaye Coulibaly Baba, dacttylographe, chez Issa Coulibaly, agent de Police au commissariat 2° arrondissement, Bamako; Bandiougou Koné, chez Abdallah Ben Hamond, avenue de la Nation, Bamako:

Sory Sidibé, chez Kologué Diakité, agent de Police à la Division Routière, Sûreté, Bamako; Nassamba Kanté, chez Sory Kéita, Hamdallaye, rue 216 x 191, Bamako:

Banako,
Djéli Moussa Ballo, chez Abou Dembélé, commis à la Somiex de
Bagadadji, Bamako;
Bembadian Coulibaly, ex-sergent, mie 17.240, domicilié chez lui,
Djikoroni, Bamako;

Chafrana Agaly, chez Hamma Maïga Gany, au Buffet de la Gare,

Bamako: Soungoba Traoré, chez gendarme Abdoulaye Konaté, Etat-Major Général, Bamako; Yacouba Diarrassouba, aide-mécanicien chez son père Mamadou Diarrassouba, commerçant, Ouolofobougou - Bolibana, rue

108 x x113, Bamako; Daouda Kéita, chez son père Faly Kéita, ancien combattant, à Kangaba:

Mamadou Diarra, Bamako-Coura, chez Boua Diarra, rue 129; Modibo Traoré, chez Seydou Doumbia, Bamako-Coura, rue

Modibo Traoré, chez Seydou Doumbia, Bamako-Coura, rue 128 x 137, Bamako; Moussa Sidibé, employé chez Printania, Bamako; Moussa Dembélé, chez M. Rarouna Sangaré, caporal-chef à la Compagnie Parachutiste de l'Armée Malienne, Djikoroni;

Compagnie Parachutste de l'Armee Mallenne, Djikoroni;
Filiba Niambélé, ex-soldat de 1^{re} classe, m^{le} 57.983, chez Faraban
Doumbia, brigadier-chef de Police 1^{er} arrondissement, Bamako;
Harouna Bathily, rue 14 x 15, Médina-Coura, Bamako;
Amadou Coulibaly, chez Tiémoko Coulibaly, agent des Postes à
la Télécommunication du Mali, Bamako;

Cossila Kéita, chez Aliou Diarra, comptable à la Librairie Populaire du Mali, B.P. 28, Bamako;
Djigui Kouyaté, mie 77.259, chauffeur chez Dembélé Mary, Service des Domaines du Mali, Bamako;
Soungalo Samaké, demeurant chez Moussa Mariko, à Ouolofobougou-Bolibana, rue 104 x 87, Bamako;
Yériba Traoré, chez Tiédjié Traoré, à Djicoroni;

Seydou Yanogho, chez Amadou Bah Diakité, Assemblée natio-nale du Mali, Bamako; Mamadou Cissé, chez Bakary Coulibaly, rue 14 x 21, Médina-

Coura, Bamako; Bakary Diallo, chauffeur, s/c de Karamoko Diallo, rue 62 x 61,

Darsalam, Bamako; Mamadou Maïga, chez son père, Oumar Maïga, brigadier de Police spéciale du Chemin de Fer du Mali, Bamako; Thiécoura Dembélé, chez Panka Dembélé, rue 100 x 87, N'Tomi-

korobougou; Séga Kouyaté, employé au Grand Hôtel, B.P. 104, Bamako; Balla Diallo, s/c El Hadji Djoumé Diallo, rue 114 x 121, Dravéla-

Bolibana;

Moussa Kanté, chez Salif Kanté, secrétaire à la Direction du Service Météorologique, Bamako; Noumouké Kaba dit Amara, commis dactylographe, domicilié

chez Adama Diarra, commis des P.T.T., Dravéla, rue 118 x 131, Bamako;

Namakan Kanté, chez Diallo Pierre, commis au Trésor du Mali, Bamako:

Ex-caporal Soungoutoun Macalou Alphonse, mb 532, chez Nou-moutié Kanouté, chef maçon, Sonetra, Bamako; Lassana Camara, s/c Namakan Kéita, commerçant à Ouolofo-

bougou, Bamako;

Mamadou Diawara, tailleur, chez Siriman Danté, Hamdallaye, rue 118 x 175, Bamako;

Salif Coulibaly, chez Bakary Coulibaly, infirmier vétérinaire en retraite à N'Tomikorobougou, rue 87, Bamako;

Sadio Macalou, chez Seck Amadou, médecin-vétérinaire, en retraite à Darsalam, rue 60 x 62, Bamako;

Abel Traoré, chez son père, à la Mission Catholique, Kati;

Abou Mariko, chez Djoumé Mariko, agent au commissariat D.N.,

N'Golo Samaké, chez Kanafing Samaké, gendarme à N'Tomiko-robougoù, rue 94 x 81, Bamako; Yoro Sidibé, chez Soriba Traoré, chauffeur à l'Hydraulique,

Bamako; Benjamin Diarra, chez son beau-frère à la Mission, Kati; Bakary Dramé, s/c Boubacar Sissoko, agent de Police à la Sûreté, Bamako;

Aly Touré, chez Sadou Yattara, contrôleur des Chèques Postaux, Bamako:

Tamba Kamara, demeurant à Hamdallaye;

Drissa Sogoré, muicien, chez son oncle, Bazoumana Coulibaly, Bezela, Bamako;

Karamoko Seydou Coulibaly, chez son père, Moussa Coulibaly,

rue 115 x 117, Bolibana, Bamako; Ex-caporal-chef Sékou Samaké, mécanicien chauffeur, quartier

Hamdallaye, rue 218 x 179. Bamako; Gaoussa Diallo, gardien auxiliaire à la Police spéciale C.F.M., Bamako:

Gnamanta dit Jean-Paul Coulibaly, chez Mady Diallo, Ministère d'Etat, Koulouba; Daouda Keita, chez Drissa Keita, commerçant au marché d'Hamdallaye, Bamako;

Sidi Yaya Diallo, Badialan III, rue 108; Rémy Koné, s/c Salif Doumbia, Direction Générale Sonétra,

B.P. 108, Bamako; Ismaila Traoré, aide-mécanicien à la Voirie Municipale, Bamako; Daouda Sidibé, chez Yaya Sidibé, commis des P.T.T., Bamako,

Recette Principale; Soungalo Sangaré, ex-sergent-chef, chez Bakary Konaté, chef de gare P.V., Régie du Chemin de Fer du Mali, Bamako; N'Faly Coulibaly, chez Toumana Fofana, Directeur de la S.M.D.R.

Bamako;

Birama Diarra, s/c Baba Koné, Base Aérienne, Bamako; Sérémé Thiémoko, chez sa mère Sinkou Souko, demeuraut à

N'Tomikorobougou; Sama Fofana, chez Issa Fofana, comptable aux Ateliers et Chantiers du Mali, Société d'Etat, Bamako; Dramane Diallo, s/c Samba Diallo, agent de Police, Sûreté,

Bamako;
Bourama Konaté, tailleur dames, quartier Socoura, Dioila;
Mohamed Kéita, chez Lancénou Sidibé, cultivateur, BamakoCoura, rue 132 x 127, Bamako:
Kantara Diabaté, chez son beau-frère Mamadou Diabaté, brigadier de Police au commissariat du 3º arrondissement, Bamako;
Sidy Cissoko, ex-militaire, chez Kaba Fofana, chef d'équipe,
Chemin de Fer, Bamako;
Moussa Sidibé, chez Guimba Konaté, chef aiguitleur, C.F.M.,

Moussa Sidibé, chez Guimba Konaté, chef aiguilleur, C.F.M.,

Sadio Traoré, chez Sékou Diarra, Hamdallaye, Bamako; Cheick Abdel Kader Samaké, chez Kadia Cissé, rue 20 x 37, Bamako;

Missira, Bamako; Mamadou Traoré n° 3, électricien, Energie du Mali, Bamako; Moussa Bagayoko, chez Souleymane Bagayoko, rue 22 x 41,

Souleymane Niaré, chez Toumany Sangaré, demeurant à N'To-Missira, Bamako;

Mikorobougou, Bamako, rue 94 x 94;
Tiécoura Coulibaiy, secrétaire dactylo, chez lui-même, rue 104 x 119, Ouolofobougou-Bolibana, près de gare de Kati,

Guimba Doucoure, s/c Sambou Soumare, officier de Gendarmerie C.I. Bamako; André Mariko, servant au Restaurant de la Poste, Bamako;

Mamadou Siriman Kéita, chez Lassana Camara, inspecteur de

Police, Bamako;
Adama Coulibaly, chez Bakari Traoré, chauffeur au Secrétariat d'Etat à la Défense et à la Sécurité, Koulouba, Bamako.
Daouda Ouattara, chez Dakianous Konaté, moniteur d'Agriculture à l'Institut d'Economie rurale, Bamako;
Traoré, chez Moussa, Konaté, rue 14 x 25 Missira.

Namagnon Traoré, chez Moussa Konalé, rue 14 x 25, Missira,

Jean Baptiste Dicko, chez Augustin Dacko, Service Grand Hôtel; Nicodème Dembélé, s/c Joseph Koné, commis Energie, B.P. 69,

Ex-caporal Batio Diassana, m1 49.673, Service Métal Soudan,

Bamako; Amadou Touré, gardien auxiliaire de Police au commissariat Aldjouma Touré, chez Badara Touré, Police 1st arrondissement,

Bona Coulibaly, ex-militaire, m. 68.733, chez Souleymane Malé, à l'LO.T.A., Bamako;

Seydou Sarr, gérant de la Coopérative de Consemmation de Lafiabougou, Bamako; Souleymane Karildo, chauffeur chez Yacouba Maiga, Vice-Pré-sident à l'Assemblée nationale du Mali, Bamako;

Mary Diallo, ex-militaire, chez Tiémsko Traoré, Dravéla, Bamako: Mahamadou Traoré, s/c Mary Dembélé, Service des Domaines,

Bamako; Benoît Jean Baptiste Keita, chez Ephrem, contrôleur de trains,

gare Bamako; Tiéoulé Diarra, chez Tiémoko Diarra, Bureau des Douanes,

Bamako: Yacouba Diarra, gardien auxiliaire dactylo, service Police spé-ciale C.F.M., Bamako; Tiécoura Boré, chez Bakary Traoré, Ministère du Commerce,

Bamako:

Niguiba Coulibaly, ancien combattant, chez Tiécoura Sidibé, planton à l'hôpital du Point G, quartier Morikorobougou, rue

89 x 90, Bamako; Lamine Samaké, Bozola, chez Fatoma Touré, marabout, Bamako; Adama Traoré, chez son père Fousseynou Traoré, chef de gare,

Guinina; Mécouta Sissoko, chez Famady Sissoko, Secrétaire Général de l'U.N.T.M., Bamako;

Niakon Cissoko, s/c de Dramane Cissoko, Hamdallaye, rue 206 x 181, B.P. 683;

Malick Diallo, Manutention Africaine, Bamako; Moussa Sangaré, chauffeur, domicilié chez J. Souko Niamagolo, rue 4 x 9. Médina-Coura;

Foussén: Doumbia, chez Passidiki Dembélé, Bamako-Coura, rue 137 x 136, Bamako; Bréhima Diallo, s/c Ousmane Kéita, commissaire à la Sûrelé,

Mamadou Dao, mie 1.759, chez Souleyman Dao, brigadier chef

de Police, service Police spéciale du Chemin de Fer; Kolon Diakifé, mie 1.499, chauffeur, chez Moussa Makan Samakê,

rue 179 x 222, Hamdallaye, Bamako; N'Tji Fofana, chez Mossi Maïga à Ouolofobougou-Bolibana, Badialan III, Bamako;

Sotigui Traoré, chez Zana Koné, agent technique au Chemin de Fer du Mali, Bamako;

Daouda Traoré, chez son père Bakary Traoré, cultivateur, Kamby Sissoko, chez Koura Sissoko, agent d'exploitation B.C.T.R. Kolokani;

Alpha Koulibaly, chauffeur, chez son père Bô Koulibaly, méca-nicien au dépôt D.N., Bamako;

Bakary Koné, chez Garantigui Diarra, brigadier-chef 2ª arron-dissement, Bamako;

Mamadou Diakité, chez son oncle El Hadj Balla Diarra, gestion-naire Service d'Hygiène publique, Bamako; Ismaïla Traoré, chez Sériba Sidibé, infirmier-major, hôpital

Kiediala, chez Sory Balla, service Grandes Endemies, secteur

Balla Coulibaly, chez Kalifa Traoré, Bamako-Coura, avenue

Famoussa Kéita, chez Bréhima Kéita, garde républicain, camp N'Tomikorobougou:

N Tomikorobougou;
Sibiry Sanogo, chez Namoko Koné, Compagnie Para, Bamako;
Aguibou Traoré, employé à la Sonétra, Centre Formation Professionnelle, Bamako;
Gaoussou Traoré, chez Séguédo Traoré, Ouolofobougou-Bolibans, rue 105 x 111, Bamako;
Békaye Traoré, chez son oncle Mary Dembélé, Darsalam, Bamako;

Talave Trabre; Tomboro Diallo, chez Fily Diakité, înspecteur de Police, Sûreté; Amadou Samaké, chez Abdoulaye Draba, B.P. 699, Bamako; Tiéssari Togola, domicile Hamdallaye, chez Siriman Koné, rue 210 x 185:

Moriké Sogoba, chez Yaya Coulibaly, planton Parquet, Bamako; Tiécoura Kané, né à Magnanbougou, chez son père Tiémori Kané; Yacouba Sacko dit Facély, demeurant à Bagadadji, rue 17 x 34, Bamako;

Bassi Kane, contrôleur, Boulangerie Dossolo Traoré, Bamako; Sékou Coulibaly, chez Checkna Traoré, machiniste, Imprimerie Koulouba, Bamako;

Yacouba Traoré, chez Cheick Boi Doumbia, mécanicien, garage routier T.P. Bamako;

Zoumana Traoré, chez Karamoko Doumbia, Niaréla, rue 38 x 17, Bamako;

Mémé Diabaté, chez Mamadou Kéita, menuisier, N'Tomikorobou-gou, Bamako:

Zoumana Doumbia, chez Amadou Konaté, maçon, Hamdallaye, rue 214 x 183. Bamako Boubacar Traoré, chez son père, Mamadou Traoré, rue 50 x 60, Dar-Salam;

Mamadou Sylla, chez Moussablé Traoré, rue 126 x 127, Dravéla. Bamako:

Youssouf Kassambara, chez Oumar Diallo, à la Défene, Koulouba;

Sidy Diallo, chez Cheickna Tounkara, hôpital du Point G, Bamako;

Jules Gaoussou Cissoko, élève, chez Mamadou Sissoko, maçon, à la Voirie, Bamako;

Kassim Danté, commerçant à Dravéla-Bolibana, rue 124 x 123,

Bamako; Zanga Traoré, demeurant chez Tiémoko Touré, rue 104 x 83, Badialan III, Bamako;

Danian Sangaré, ex-soldat de 2e classe, mle 49,294, chez Tomissa

Diarra, gendarme, camp II, Bamako; Kalifa Siguidogo, mécanicien chez Ets Vézia, Bamako;

Daba Togola, chez son père, à Sogoniko, Bamako;

Alou Diallo, chez Hamady Boundourou Diallo, comptable à l'Etat-Major;

Noumoutié Koné dit Kassoum, s/c de Botiémi Koné, à Air Mali, Aéroport, B.P. 27, Bamako; Néguéfio Traoré, chez Baba Konaté, peintre à Sofabougou,

Koulonba;

Djėli Moussa Ballo, chez Abou Dembélė, commis à la Somiex, Bagadadji, Bamako;

Salif N'Diaye, s/c de Balla N'Diaye, contrôleur de cars, T.U.B., Bamako: NTio dit Gilbert Traoré, chez Tiémoko Coulibaly, aux Finances,

Kou!ouba;

Ibrahima Coulibaly, chauffeur, demeurant à Bagadadji, chez son père Adama Coulibaly, rue 30 x 17, à Bamako; Bengaly Doumbia, demeurant à Badialan I, chez lui-même,

Cheick Sylla, chauffeur, chez son père El Hadji Boubacar Sylla, à Dravèla-Bolibana, rue 126 x 123, Bamako;

Paul Diarra, chez Bernard, infirmier à l'hôpital du Point G. Bamako:

Salif Dangnoko, chez Séga Diallo, surveillant des Travaux, service Agriculture, Génie rural, Bamako; Issiaka Traoré, chauffeur chez Synali Diarra, transitaire à la Librairie Populaire du Mali, Bamako;

Librairie Populaire du Mali, Bamako;
Issiaka Koné, domicilié à Bamako-Coura, chez Fousseynou Diabaté, commis à la Bourse du Travail, Bamako;
Bakary Kéita, chez Rafan Haidara, Dravéla-Bolibana, rue
114 x 121, Bamako;
Mandé Sidibé, chez Cheickna Kam, au Chemin de Fer du Mali,
Bamako:

Bamako;

Badara Koné, chez Henri Diallo, conseiller rural, gouvernorat Bamako; Ibrahima Coulibaly, chez Zantigui Mariko, boite postal 268,

Bamako; Le soldat de 2º classe Idrissa Diallo, mº 83.041, 10º C.C.A.,

Bamako; Isidor Dembélé, chez Sissoko Alkaou, commis à l'Office des Mali, B.P. 132, Bamako;

Céréales, Fruits et Légumes du Mali, B.P. 132, Bamako; Namakan Kanté, chez Diallo Pierre, commis Trésor, Bamako; Mahamadou Kéita, chez son père Mouké Kéïta, au cercle de Dioila; Thickoura Diarra, chez Yoro Kanté, à la Pharmacie du Palais,

Bamako;
Le caporal Fakaba Soumaré, à la 6° C.C.A., Bamako;
Zan Berté, s/c Zamba, restaurateur, près des rails, Bagadadji,
angle 5, Bamako;
Sett. To the language of vigilance comité Dar-Salam, chez Baïdy

Salia Kanté, brigadier de vigilance comité Dar-Salam, chez Baidy Kanouté, M.R., Chemin de Fer du Mali, Bamako; Tenéko Samaké, ex-soldat de 1^{re} classe, m^{le} 17,597, chez Déby Togola, domicilié à N'Tomikorobougou, Bamako; Dialis Company Dédé Kassim Dembélé, agent technique à

Dialta Sanogo, chez Dédé Kassim Dembélé, agent technique à la S.N.T.P., Bamako; Kéoulé, dactylo Etat-Major, B.P. 10, Bamako; Tidiani Ouattara, chauffeur livreur, Ets Maurel et Prom, Bamako; Roly Enfance chauffeur sissoko, chauffeur au T.P.-S.R.B., Koly Fofana, chez Sankoumba Sissoko, chauffeur au T.P.-S.R.B., Bamako;

Souleymane Ouattara, chez Gaoussou Kondé, commissaire de Police 3º arrondissement, Bamako;

Alphonse Diarra Boblé, chez Soungalo Coulibaly, chauffeur à l'Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Mali, Bamako; Mainadou Diarra, chauffeur mécanicien, domicilié rue 30 x 19,

Bagadadji, Bamako;

L'ex-militaire Théra Dacko, m¹⁶ 49.672, à Ouéna, arrondissement Mandjakuy, cercle de Tominian; Massadian Samaké, domicilié à Zambougou (arrondissement de Sékon Kaita abez Fonnéké Makalou, commis à la Somiex,

Ouclesséhougou):
Sékou Keita, chez Founéké Makalou, commis à la Somiex,
Bamako;
Mainadou Sangaré, chez Adama Sissoko, agent de Police
3º arrondissement, Bamako;
Abdoulaye Traoré, gardien de Police, C.F.M., Bamako;
Lassana Diarra, chez son oncle Matigui Traoré, à Kolokani;
Mahamady Dembélé, chez Makan Sissoko, chauffeur, Direction
D. C.F.M., Bamako;
D. Ouclesséhougou):

Sékou Kéita, chez Founéké Makalou, commis à la Somiex,
Bamako;

Abdoulaye Traoré, gardien de Police, C.F.M., Bamako;

Lassana Diarra, chez son oncle Matigui Traoré, à Kolokani;

Mahamady Dembélé, chez Makan Sissoko, chauffeur, Direction

D. Ouclesséhougou):

Sékou Kéita, chez Founéké Makalou, commis à la Somiex,

Bamako;

Abdoulaye Traoré, gardien de Police, C.F.M., Bamako;

Lassana Diarra, chez son oncle Matigui Traoré, à Kolokani;

Mahamadou Sangaré, chez Makan Sissoko, chauffeur, Direction

D. Ouclesséhougou):

Diombo Sissoko, chez caporal Koly Sissoko, à la Compagnie Para à Djicoroni;

Dramane Sangaré, chez Alassane Dembélé, horloger, Ouolofo-bougou-Bolibana, rue 114 x 127, route Aviation, Bamako; Yaya Diallo, chez Sékou Diakité, brigadier de Police, commis-

saria! 2º arrondissement, Bamako;
Douani dit Moussa Traoré, chez Panga Traoré, instituteur,
N'Tomikorobougou, face au petit marché;
Seydou Doumbia, chez son frère, Moussa Doumbia, caporal-chef

Compagnie Commando Para, à Djicoroni;

Yves Kéita, chez son frère Niamé Kéita, Badialan II, rue 87 x 106, Bamako;

Alou Traoré, chez son oncle Ibrahima Samaké, Service d'Agri-

culture, Génie rural, Bamako; N'Tji Coulibaly, chez Tiéfing Traoré, menuisier, au marché de Médina-Coura, Bamako; Adama Kondé, chez Dassé Mariko, professeur au Lycée Askia

Mohamed, Bamako; Siaka Samaké, chez Zan Samaké, Bamako-Coura, Avenue Nation,

Mamadou Konaté; Tiémoko Sangaré, chez Samba Bathily, mécanicien, quartier Hamdallaye, rue 212 x 191, Bamako; Bamoye Maïga, chez Baba Traoré, à Dravéla-Bolibana, rue 122 x 123, Bamako; Tiécoura Coulibaly, secrétaire dactylo à la Becherche agrono-

Tiécoura Coulibaly, secrétaire dactylo, à la Recherche agrono-

mique (Agriculture); Mamadou Macalou Lamine, chez son frère Founéké Macalou,

comptable à la Somiex, Bamako; Adama Diarra, chez Tato Coulibaly, Service Hydraulique, Bamako;

Malick Soumaré, chez Sissoko Mamadou, inspecteur de Police à la Sécurité;

Bakary Traoré, chez Cheick Coulibaly, chef transitaire à la

Mamadou Diallo, chez son grand frère Moussa Diallo, cheminot en retraite, à Dar-Salam, rue 62 x 63, Bamako; Nakoum Coulibaly, chez Ténémakan Koné, rue Dioukoumady

Sissoko, Dar-Salam;

Issiaka Traoré, chez Baba Diarra, adjoint technique à la Sonétra, Bamako: Makan Traoré, chez Siriman Kanté, quartier Missira, Bamako.

rue 18 x 35

rue 18 x 35;
Alhousseini Hamma, demeurant chez Maiga Alassane, garde républicain au dépôt central, Bamako;
Ex-caporal Sadio Macalou, chez Seck Amadou, médecin vétérinaire en retraite, B.P. 1.317, à Dar-Salam, Bamako;
Ex-caporal Kéfing Diakité dit Moussa, chez Mamadou Camara, chef de gare central au Chemin de Fer du Mali, Bamako;
Ousmane Samaké, chez Agaly Samaké, mécanicien, à la Compagnie Niger Français, Bamako;
Mady Sissoko, Woundioun Sissoko, écrivain au service Matériel

Mady Sissoko, Woundioun Sissoko, écrivain au service Matériel et Traction, Chemin de Fer du Mali, Bamako;

Zoumana Kouyaté, chez son père, Diby Kouyaté, demeurant à la rue 13 x 42, Niaréla, Bamako; Fily Kamissoko, élève, chez son père, Boumba Kamissoko, combattant, quartier Dar-Salam, rue 56 x 51; Traoré dit Dembélé Souleymane, chez Mamadou Lamine Sô,

Traoré dit Dembélé Souleymane, chez Mamadou Lamine Sô, commis au magasin de la Sécopara, Bamako; Baba Doumbia, à l'Inspection primaire, BamakoH, B.P. 1982; Moriba Sangaré, mis 13.876, demeurant chez Pépé Kéita, mécanicien, à la Manutention Africaine, B.P. 143, Bamako; Mamadou Kouyaté, chez sa mère Diaminatou Kouyaté, ménagère, au quartier Ouolofobougou-Bolibana, rue 110 x 111, Bamako; Léon Sidibé, chez son frère André Sidibé, s/c de Miss Bassogona Traoré, quartier Dar-Selam, rue 55 x 64; Doua Coulibaly, chez Mamady Diallo, à Ouolofobougou-Bolibana, rue 110 x 111, Bamako; Siaka Coulibaly, s/c de son père, Bodié Mamadou Coulibaly, rue 15, Niaréla, Bamako;

Fadjigui Doumbia, dactylo, chez Tidiani Thiam, à Darsalam, rue 65 x 62:

Yaya Coulibaly, rue 110 x 109, chez Nanko Diarra, Badialan I; Koniba Sangaré, s/c son pêre Mamadou Sangaré, Ouolofobougou-Bolibana, Bamako;

Ousmane dit Nama Coulibaly, infirmier auxiliaire, Service des Grandes Endémies, secteur n° 3, Bamako; Sériba Sidibé, domicilié chez Ousmane Sidibé, brigadier-chef de

Police, en service au commissariat du 2º arrondissement, Bamako:

Koman Traoré, chez M^m Mariamou Sein, Badialan III, rue 110 x 69;

Tiécoura Coulibaly, secrétaire dactylo, chez Karamoko Doumbia, agent de Police, 1** arrondissement, Bamako;

Karamoko Koné, mécanicien, à la Sûreté, Bamako;

Malick Soumaré, chez Aly Koïta, Ministère Education, Bamako; Seydou Coulibaly, chez son père, Sibiry Coulibaly, adjudant-chef de Police, en service au commissariat du 1er arrondissement, Bamako;

Bréhima Kéita, chez Fatoumata Kéita, à Dravéla-Bolibana, rue 114 x 121, Bamako;

Birama Diakité, mécanicien, en service à la Direction des Ser-

vices de Sécurité du Mali, Bamako; Issa Ouattara, chez Karim Ouattara, chauffeur aux T.P. S.R.B.,

Bamako: Moussa Diarra, chez N'Thji Traoré, surveillant radio, Centre

Emetteur, Bamako; Sory Bâ, chez Abdoulaye Cissoko, agent de Police à la Division

Circulation Routière, Bamako; Famakan Dabo Sissoko, chez Koura Sissoko, agent d'exploitation

B.C.T.R., Bamako; Mamadou Nomoko, chez Namakoro Sangaré, brigadier de Police, Sûreté, Bamako;

Djigui Diakité, Direction Services des Eaux et Forêts, Bamako; Jean-Marie Sidibé, chez Pierre Sidibé, parachutiste, 7° C.C.P., Bamako;

Oumar Diabaté, dépisteur, Service d'Hygiène, Bamako; Tiéblé Coulibaly, chez son père Tah Coulibaly, cultivateur, Kolokan::

Guédiouma Samaké, rue 222 x 171, Hamdallaye, Bamako;

Eugène Dakono, Mission Catholique, Bamako; Mamadou Diallo, chez Yaya Coulibaly, planton au Parquet de Bamako:

Moussa Sissoko, chez Lamine, agent de Police, rue 222 x 181, Bamako;

Oumar Coulibaly dil Faracoro, cadre au Service Civique du Mali, Samank

Augustin Sissoko, employé à la Voirie de Bamako;

Mamadou Kané, demeurant chez Ousmane Traoré, quartier Hamdallaye, Bamako; Boubacar Fofana, chez Seydou Coulibaly, agent de Police, Divi-

sion Routière, Bamako; Alou Touré, chez Moussa Djiré, à la Somiex d'Hamdallaye

N'Golo Diarra, chez Kayoumé Diarra, gardien à l'I.O.T.A., Bamako;

N'Faly Kéita, chez Sékou Maré, chef de cabinet au Ministère des T.P., Bamako;

Kassim Diallo, ex-militaire, chez Amara Sangaré, chauffeur, à Koulouba:

Mamadou Sangaré, chez Bakary Sangaré, agent de Police

1" arrondissement, Bamako; Salia Diakité, s/c Toumani Diakité, Energie du Mali, Bamako; Dramane Kanouté, s/c Diandian Kanouté, ex-mécanicien à la Régie C.F.M., Bamako;

Adama Coulibaly, chez son père Bakary Coulibaly, à Dicoroni; Youssouf Kané, chez Kissima Sissoko, maçon, Service Elevage, Bamako:

Idrissa Diarra, chauffeur, chez son père El Hadj Balla Diarra, gestionnaire du Service d'Hygiène, Bamako; Diélikéba Diabaté, chez son père El Hadj Mamadou Diabaté, agent de Police, Bamako; Moussa Niambélé, menuisier, chez son frère, Bénogo Traoré, chauffeur, à la Pharmacie Populaire du Mali, Bamako; Daouda Daou, s/c Diallo Ibrahima, jardinier, Service Agriculture, Bamako;

Bamako; Zantigui dit Moussa Traoré, chez Fanta Demba, marchande, marché N'Tomikorobougou;

marche N l'omikorobougou;
L'ex-caporal Amadou Traoré, chez son père, lieutenant gendarme
Lassana Traoré, à la rue 212, Hamdallaye, Bamako;
Tiéfolo Coulibaly, chez Djigui Doumbia, commis aux anciens
Ets Chazal, Bamako, B.P. 605;
Clénou Sanogo, Ouolofobougou-Bolibana, Bamako;
Abdoulaye Konaté, chez Massamba Coulibaly, Dépôt Diésel,

Demba Kamissoko, chez Famakan Dembélé, forgeron C.F.M., Bamako:

Brahima Traoré, chez Mahamane Touré, professeur, à Bamako Bangaly Doumbia, domicilié chez son père Dougou Doumbia, quartier Ouolofohougou-Bolibana, rue 106 x 109, Bamako; L'ex-caporal-chef Mady Kamara, chez Mamadou Traoré, commis

d'Administration, Service Eaux et Forêts, Bamako; Mamadou Diakité, chez Alassane Simbara, rue 107 x 110, Badia-

Mohamed Lamine Coulibaly, demeurant chez Bemba Camara, Médina-Coura, rue 16 x 15; Sory Diallo, chez son grand frère Noumoudian Diallo, Sûreté

Nationale, ex-Base, Bamako; Alou Sidibé, planton au Gouvernorat de Bamako;

Tahirou Banvoro, chez Abdoulaye Diarra, Quinzambougou, rue 36 x 27, Bamako;

Zina Samaké, chez Mogocoun Samaké, cultivateur, Ouélessébou-

gou, Bamako; Birama Bengaly, chez Zié Niambélé, infirmier, Service Elevage, Bamako:

Raymond Samaké, chez Souleymane Samaké, Soudan Imprimerie, Bamako;

Salla Sidibé, commis, chez Soulé Sidibé, brigadier-chef de Police, 1° arrondissement, Bamako; Bakary Diakité, chauffeur, chez Tiédié Diarra, rue 64 x 65, Dar-

Salam, Bamako; Tiémoko Koné, chez Sirima Koné, Hamdallaye, rue 210 x 185, Bamako;

Yves dit Cheick Oumar Kéita, commis, chez El Hadi Lamine Sinaba, Hamdallaye;
François Kéita, chez son père, à Djicoroni;
Baba Doumbia, en service à l'Inspection de l'Enseignement fondamental, Bamako II, B.P. 1.482;
Nouhoum Djawara chez Mamby Kéita, rue 108 v. 73. Radialan III.

Nouhoum Diawara, chez Mamby Kéita, rue 108 x 73, Badialan III, Bamako:

Sibiri Koné, chez Bakary Kanté, Ouolofohougou-Bolihana, Bamako;

Coura-Moussa Traoré, mécanicien, domicile à Bamako, Baga-dadji, rue 36 x 21, chez son père, Moussa Traoré, Bamako; Souleyman Traoré, ancien militaire, chez Fagua Moussa, Ener-

gie, B.P. 69, Bamako; Méri Diarra, chez Youssou Sanogo, maçon, Médina-Coura, rue

10 x 11, Bamako; Nama Traoré, s/c Moussa Sako, Cinéma Vox, Bamako; Lamine Keita, che Soi Cissé, employé aux Ets Brossette S.A.,

B.P. 24, Bamako; Iripiė Samaké, soldat 2* classe, Service Civique, mb 1.494, chez Hamara Diaby, planton à la Poste, Bamako; N'Dji Dourthé, mb 2.558, chez Zana Coulibaly, rue 97 x 101,

N' Tomikorobougou, Bamako; Guimba Kéita, ancien marin, classe 1951, demeurant Badalabou-gou, Bamako;

Frédéric Dembélé, chez son frère Moussa Cissé, sergent-chef au camp au Serice Civique de Bamako;
Ténou Jacques, mie 2.637, ancien Service Civique du Mali;
Souleymane Doumbia, ex-Service Civique, mie 1.777, chez Odiouma Konaté, commis, commissariat 1er arrondissement,

Bourama Konaré, chez Tiécoura Diarra, Badialan I, rue 110 x 11, Bamako Bolibana, Bamako; Bandji Mariko, m¹⁰ 72.753, chez son père Amadou Mariko, com-

merçant à Fana; Molobaly Konaté, domicilié à Kati, chez Tiéfolo Coulibaly, Kati-

Coro; Poncet Clément Emilien, domicilié à Kati, quartier mairie; Ousmane Diarra, chez Abdoulaye Diallo, transporteur, Médina-Coura, Bamako;

Bougougé Dembélé, chez Zani Dembélé, agent principal J.E.M. des P.T.T., Centre Emetteur, Bamako; Faraman Koné, chez Bakary Sanogo, menuisier à Badalabougou,

Lassana Traoré, chez Ma Souko, rue 20 x 9, Médina-Coura, quartier Ma.i

Génizée Senogo, s/c Yacouba Sanogo, chauffeur, Dravéla-Boli-

Namadian Kéita, titulaire de permis P.L. et V.L., demeurant chez Bécave Simbara, comptable aux Finances, à Koulouba; Saïba Sissoko, chez Fassirima Sissoko, comptable au Ministère

Finances: Daou Adama, au quartier de Bolibana, Bamako; Alou Fomba, soldat de 2º classe, mº 2.410;

Alou Fomba, soldat de 2º classe, m¹e 2.410; Moussa Sissoko, ancien Civique du Mali, chez Kanouté Mamadou, au dépôt de Diésel du C.F.M., Bamako;

Yaya Deme, chez Baba Sogoré, commerçant à Niaréla, Bamako; Moïse Coulibaly, ma 1.799, chez Bomboli Niaré, à Niaréma, Lassana Traoré, chez son frère Youssouf Traoré, à Kounoufina,

Zoumana Diakité, chez Filifin Kéita, transporteur, à N'Tomikoro-

Zoumana Diakite, chez Filinn Keita, transporteur, a 17 John bougou, Bamako;
Magnan Traoré, chez adjudant-chef Fouraba Doumbia, à la Garde Présidentielle à Kati;
Bilaly Tamboura, ex-soldat 2° classe du Service Civique;
Mamadou Diakité, mlo 1.776, de la classe 1960, chez Ousmane Diagouraga, ancien combattant à Kati-Coura;
Noumouza Berthé, à la Sogéta, B.P. 3, Bamako;
Ibrahima Sidibé, chauffeur, chez Lamine Dembélé, adjudant chef. Kati:

chef, Kati; Sy Mohamed Moctar, chez son père Bakary Sy, magasinier. à la S.N.T.P., B.P. 29; Konimba Traoré, chez Noumou Moussa Diawara, commerçant. à

Allaye Cissé, chez Sékou Famanta, marchand de bœufs, Bamako;
Mamadou Maïga, demeurant à N'Tomikorobougou, chez le commandant Drabo Pinana, rue 97, Bamako;
Kouyaté Karounga, souck n° 6, Dabanani;
Oumar Traoré, chauffeur, chez Tabouré Lassina, chauffeur, à
la Snétra, Bamako;

Soriba Doumbia, ancien élève, demeurant à Mountaugoula, arron-dissement Baguineda:

dissement Baguineda;

Aliou Ballo, à Bamako-Coura, chez Maman Diarra, près de la Prison civile, Bamako; Eré Karakodio dit Mamadou, chez Samou Doumbia, menuisier,

20 x 41, Missira;

Paul Wattra, à la Mission Catholique de Kati; Thiécoro Sidibé, chez N'Dian Sidibé, chez Mamadou Mabo, rue

Alou Diallo, chez Hamady Boundourou Diallo, adjoint administratif à l'Etat-Major du Mali, C.A.;

Karim Traoré, s/c Moulaye Traoré, secrétaire au Secrétariat d'Etat à l'Information;

Tolégué Coulibaly dit Adama apprenti-chauffeur demeurant à

Tolégué Coulibaly dit Adama, apprenti-chauffeur, demeurant à

Tolégué Coulibaly dit Adama, apprenti-chauffeur, demeurant à Bamako, quartier Hamdallaye, rue 117 x 218; Singla Bagayoko, chez Yaya Bakayoko, menuisier, à Niaréla, rue 25 x 42; Dianguina Traoré, manœuvre, en service à la Direction des Services de Sécurité du Mali, Bamako; Adama Coulibaly, chez son beau-frère, Jules Konaté, chauffeur à l'Energie du Mali, Bamako; Mady Kéita, jardinier, chez Nowakoski, 2* secrétaire de l'Economie à l'Ambassade des Etats-Unis à Bamako; Demba Soumaré, chez Mamadou Traoré, visiteur à la gare de Bamako;

Bamako:

Mamadou Diarra

Mamourou Doumbia, boucher, au petit marché de Ouolofobougou-Bolibana, Bamako;

Demba Soumaré, chez Tiéro Daouda, au Ministère de l'Educa-tion, Bamako; Sérémé Thiémoko, chez Mary Dembélé, commis Bureau Domai-

nes, Bamako;

Adrissa Kante, chez Yoro Kante, en face de l'Artisanal, Bozola, Bamako:

Yacouba Mariko dil Jacob, chez Djoume Mariko, agent du commissariat D.N.;

Salla Diabaté, chez Mamadou Diawara, secrétaire général de la mairie de Bamako; N'Bouillé Diallo, s/c de Dioukou Diallo, en service au dépôt

C.F., Bamako;

Fanégné Kéita, m^{ie} 2.182, demeurant à Bamako; Amadou Conlibaly, chez Amadou Touré, mécanicien à la Compa-gnie Malienne de Navigation, Bamako; Ihorach Yattara, I.N.P.S., B.P. 53, Bamako; Toumani Bakayoko, chez Diabi Boubacar, à Hamdallaye, rue

216 x 185, Bamako;

Mamadou Diallo, chez Makan Diallo, Régie des Transports du Mali, Bamako;

Hadji Sidibė, chez Doumbia Diarra, agent de Police à Bamako; Issa Marico dil Koligui, chez Seydou Diarra, I.O.T.A., Bamako; Djibril Hanna Kolie, B.P. 424, Bamako;

Fousseyni Doumbia, chez Alioune Dembélé, sous-ordonnance-ment, Ministère Développement;

Sidi Yaya Diallo, chez son père Jean Diallo, au Badialan III, à Bamako:

Sogoha Moriké, ex-militaire, mie 28.204, chez Yaya Coulibaly, employé au Tribunal de Bamako;

employé au Tribunal de Bamako;
Diaby Mory Dianka, chez Makan Cissé, à la Centrale Télégraphique de la régie des C.F.M., gare Bamako;
NTio Diarra, ex-sergent, chez Mamby Koné, B.P. 183, Bamako;
Sériba Bagayoko, chez Tadjudant-chef Siriman Kanté, au corps
des Gardes Républicains du Mali, à Bamako, dépôt central;
Soma Sangaré, chauffeur, chez Salia Diarra, manœuvre, à la
Voirie municipale de Bamako;
Birama Caulibaly alastricien chez Magnan Coulibaly, employé

Birama Coulibaly, électricien, chez Magnan Coulibaly, employé au Métal Soudan, B.P. 137, Bamako; Abdoulaye Konaté, chez Masamba Coulibaly, mécanicien, au dépôt diésel, Bamako;

Ousmane Drabo, ancien militaire, chez N'Dji Samaké, caissier

à la Somiex; Soumaila Doumbia, chez Bandiougou Traoré, rue 18 x 1, Médina-Coura, Bamako;

Salif Samaké, chez Abdoulaye Maïga, gendarme à Ouolofobougou, Bamako:

Tiécoura Boré, chez Bakary Traoré, en service au Ministère du Commerce

Famory Kéita, chez Fotigui Traoré, employé à la S.N.T.P., Bamako;

Bamako;
Makan Diarra, à Tanima par Baguineda;
Sakassoum dit Ibrahima Koné, chez Bougouzié Coulibaly, aspirant Centre d'Instruction Gendarmerie Nationale, Bamako;
Diamoussa Niaré, chez son père Karamoko Niaré, brigadier de Police, en service au commissariat du 1^{er} arrondissement;
Salia Kéita, chez Tiédié Sinayoko, brigadier-chef de Police,
Commissariat central, Bamako;
Boubacar Bathily, chez Demba Sidibé, chauffeur à la Voirie municipale. Bamako;

municipale, Bamako;

Marie-Bernard Traoré, domicilié chez Matigui Traoré, commer-

cant, Kolokani; Djigui Diakité, chez Mamadou Traoré, commis au Service des Eaux et Forêts;

Eaux et Forêts;
Soumadié Samaké, chez son père Fatigau Samaké, gendarme à la 1^{re} Compagnie de Gendarmerie Nationale du Mali, Bamako;
Sidi Doumbia, ex-caporal, m^{le} 42.302, chez Bénégho Traoré, Badialan I, rue 103 x 104, Bamako;
Sébatié Fomba, élève, en vacances, chez son père, Tiecoura Fomba, ex-adjudant, à Dioïla;
Issiaka Traoré, chauffeur, chez Sinaly Diarra, employé à la Librairie Populaire du Mali, B.P. 28, Bamako;
Ibrahima Coulibaly, chez Zantigui Mariko, B.P. 268, Bamako;
Mamadou Coulibaly, chez Adama Traoré, Bamako-Coura-Boli-

Mamadou Coulibaly, chez Adama Traoré, Bamako-Coura-Bolibana, Bamako;

Tiécoura Sinayoko, chez Birama Koné, agent de Police, à Bakary-

bougou, Bamako; Kourouco Koné, ancien soldat du Service Civique, chez Birama Koné, Niaréla, rue 42 x 23; Kassoum Tiéman, chez Jean Traoré, au Camp des Infirmiers, à Bamako

Mamadou Diarra, ancien civique, m16 2.861, chez Tiémoko Dembélé, quartier Bagadadji, rue 32 x 11, à Bamako;

Sabéré Dembélé, ancien militaire, à l'Entreprise Drasile, B.P. 683,

Bamako; Dramane Sangaré, mécanicien, chez son frère Makan Sangaré, rond point de la Nation, Bamako;

Lamine Diarra, chez Idrissa Traoré, horloger, Bagadadji, rue

28 x 11, Bamako; Mamadou Diarra, ex-militaire de 1^{re} classe, m^{le} 83.172, demeurant chez Sidiki Kéita, Badialan III, Bamako;

Zoumana Diourté, chez Bakary Sidibé, Président des Chasseurs Maliens, N'Tomikorobougou, rue 96 x 81; Kourouma Sissoko, ex-soldat de 2º classe, mie 49.809, à Kati; Ballafing Sissoko, rédacteur en face de la Poste centrale, B.P 662,

Maincoro Sangaré, m¹º 470, chez son père Mouncoro Sangaré, cultivateur à N'Tolobougou, cercle de Dioïla;
Daga Koné, soldat de 2º classe, m¹º 2.627, libéré du Service Civi-

que du Mali; Nouhoum, chez Tiémoko Diarra, ancien combattant, à Bolibana;

Nounoum, chez Tiemoko Diarra, ancien combattant, a Bolibana; Tiénou Jacques, soldat de 2º classe, mº 2.637, au Service Civique; Sékoro Coulibaly, ancien militaire du Service Civique du Mali, chez Tiémoko Samaké, à N'Datékoumana; N'Golo Kéita, ex-service civique du Mali, mécanicien chauffeur,

chez son père Bangaly Kéita, adjudant-chef Garde Nationale du Mali, à Coniguirandougou, Bamako; Tounkara Niamey, m^{le} 2.194, civique en retraite, chez Finéké

Tounkara, quartier Niomirambougou, Bamako; Moussa Koumaré, ex-civique, chauffeur, Hamdallaye, Bamako; Tiémoko Bagayoko, m¹⁶ 1.807, chez Yassa Bagayoko, village

Farakan, Baguineda;
Moussa Sidibé, chez Dougoutigui Traoré, à Hamdallaye, rue
224 x 181, Bamako;
Magnan Traoré, ex-soldat du Service Civique, chez son père,

sergent-chef Monzon Traoré, au corps des Gardes Républicains

Fanégué Kéita, chez Mamadou Kéita, ancien mécanicien, en retraite, à Dravéla, rue 114 x 133, Bamako; Diadio Coulibaly, demeurant à la rue 7 x 10, Médina-Coura,

Bamako; Issa Diarra, ex-service civique, mb 2.976, chauffeur, chez son

frère Fadigua Boubou, chauffeur, corps de Garde Républicaine, Bamako; Victor Diakité, ex-civique, mle 2.212, chauffeur, chez Samba

Sidibé, Police, au commissariat central, Bamako; Tiénou Soboua, soldat de 2º classe, m¹ 2.642, au Service Civique du Mali:

Dji Bagayogo, ex-soldat de 2° classe, mie 1.879; Chan Samaké, ex-soldat du Service Civique du Mali, mie 1.711 R, chez François Samaké, rue 106 x 87, Badialan H, Bamako; Breima Diarra, libéré du Service Civique, 63, chez son beau-frère, Issa Doumbia, sergent à l'Etat-Major, B.P. 10, Bamako; Bala Sidibé, chez Issa Coulibaly, rue 8 x 1, à Médina-Coura,

Bamako;

Dansoko Folimaoulé, ancien militaire du Service Civique du Mali, m^{le} 2.162, classe 1961-63, chez Issa Traoré, blanchisseur, quartier Ouolofobougou-Bolibana, rue 106 x 117, Bamako;

Monzon Diakité, soldat de 2º classe du Service Civique, mº 1.500, actuellement en retraite, chez Hamara Diaby, planton à la Poste de Bamako, domicile au quartier Dar-Salam;

Fassambou Dembélé, ex-caporal-chef, demeurant chez Moussa Traoré, brigadier-chef, à Hamdallaye, Bamako;

Hubert Konaté, ex-2° classe, mº 1.698 de la classe 1960, demeurant chez Dossé Konaré, garde républicain, au camp de la Prison civile, Bamako;

Amadou Coulibaly, ex-caporal du Service Civique du Mali, chez Mamadou Mangara, électricien, à la R.T.M., Bamako; Nadrougou Balho, chez Tiémoko Bérété, en service à la Gendar-

merie, Bamako;

Alou Traoré, ex-soldat du Service Civique du Mali, mie 2.565, à Bamako, chez son père, Yacouba Traoré, à Ségou; Kalilou Sidibé, mie 2.866, chez son père, Makan Sidibé, maître maçon, a Darsalam, rue 55 x 54, Bamako; Adama Doumbia, mie 1.637, ex-soldat du Service Civique, chez Makan Kouyaté, rue 107 x 104, Badialan I;

Karamoko Cissé, ex-service civique, mie 1.548, demeurant chez Moussa Diallo, quartier N'Tomicorobougou, Bamako; Amadou Bå, ex-militaire du Service Civique, mie 1.592, chez

Noumou Keita, Badialan I, Bamako:

Madou Diakité, militaire, mº 1.776, classe 1960, au Service Civique, chez Ousmani Diagouraga, ancien combattant, Kati-Coura; Soumaila Sangaré, demeurant chez son père M'Faba Sangaré, Siango, Dioila;

Mamadou Touré, chez son père Kantara Touré, à Bamako-Coura-Bolibana, rue 116;

Tidiane Kéita, ex-soldat du Service Civique du Mali, mie 2.047, chez Souleymane Sangaré, mécanicien, au T.U.B., Bamako; Fassouma Kéita, m^{la} 1.766, chez Tiédié Traoré, Bagadadji, rue 22 x 25, Bamako;

Konitić Traoré, chez Goby Traoré, menuisier, à Bagadadji, rue

22 x 21, Bamako,

Mamadou Diawara, chez Barou Diabaté, chauffeur Ets Vézia Kita; Soungalo Coulibaly, chez Magnan Coulibaly, employé au Métal-

Scudan, Bamako; Onsmane Camara, soldat de 2º classe, mº 1.625, chez Bakoroba Camara, à Bozola, Bamako; Soungoba Dembélé, chez Tiécoura Diarra, rue 110, Ouolofobou-

gou-Belihana;

Kourouma Doumbia, ex-militaire du Service Civique du Mali, chez Bakary Diarra, Bamako-Coura, rue 136 x 25, Rond Point de la Nation, Bamako;

Birama Traoré, chez François Touré, cuisinier, à Dar-Salam, Bamako

Nianamaké Coulibaly, mie 2.602, chez Zana Coulibaly, rue 97

x 100, N'Tomikorobougou:
Yacouba Sogoba, ex-civique, mis 2.234, chez Sigué Dembélé, employé à la Radio Fédérale, Bamako;
Bézo Koné, chez Tiéfing Diarra, commerçant de tabac, à N'Tomis

korobougou, rue 79 x 82, Bamako; Salif Kone, m¹⁵ 1.735, chez Moriké Traoré, Datécoumana

Modibo Kéita, ex-civique, chez son oncle Djigui Diakité, maître ouvrier au Chemin de Fer du Mali, Bamako;

Boubacar Maiga, chez Aliou Coulibaly, transporteur, Badialan II, rue 10 x 93, Bamako;

rue 10 x 93, Bamako;
Moussa Doumbia, ex-civique, mie 1.644, chez son frère Boubou
Fadiga, chauffeur au corps de Garde Républicaine à Bamako;
Fousseyni Sidibé, chez Boubacar Sídibé, à Bolibana;
Tiécoura Traoré, ex-civique, chez son oucle Faraba Doumbia,
Police, au commissariat central, Bamako;
Mamadou Sangaré, chez Adama Sissoko, agent de Police, au

arrondissement, Bamako; Mory Bagayoko, chez Mokotéfily Bagayoko, rue 81 x 110, Ouolo-

fobougou-Bolibana; Dianguina Traoré, manœuvre, à la Division Routière, Bamako; Jacouba Diarra, aide-mécanicien, chez son père Mamadou Diarra commercant, Ouolofobougou-Bolibana, rue 108 x 113;

Moriba Koulibaly, chez Soungalo Coulibaly, cultivateur, a Niomi-

Diogo Kéita, ex-caporal, mb 83.791, chez Moussa Diarra, rue 108 x 105. Badialan I, Bamako; rambougeu:

Boubacar Diarra, mécanicien motos, chez Yacouba Doumbia, gendarme, à Médina-Coura, rue 18 x 7:
Djimé Doumbia, mécanicien motos, à Médina-Coura, rue 18 x 17,

Issa Marico, chez Seydou Diarra, employé à l'I.O.T.A., Bamako: Ibrahima Kéita, chez sa mère, Kani Sidibé, rue 121 x 114, Boli-

bana, Bamako: Tiburce Koulibaly, chez Dionmansy Cissoko, brigadier-chef de Police, au commissariat de Police spéciale du Chemin de Fer, Bamako;

Bandiougou Diabaté, chanffeur de taxi, place du Souvenir,

Bamako:
Youssouf Coulibaly, chez son frère Yacouba Coulibaly, étudiant à l'E.N.S.. Bamako:
Sibiry Coulibaly, chez son père, Odrouma, à Dialakoro, arrondissement Sanankoroba:
Aliou Coulibaly, élève à l'Ecole fondamentale de Négala:
Boua Niaré, demeurant chez son père Dédé Niaré, rue 222 x 181, Hamdal'aye:

Koman Traoré, chez Marime Koné, au Badialan III, rue 69 x 110,

Lamine Traoré, gardien auxiliaire de Police au C.F.M., Bamako;

Waly Macalou, ex-soldat de 1^{re} classe, chez son frère Moro Macalou, facteur des P.T.T., à Bamako; Dafolo Doumbia, chez Dougouyé Doumbia, à Ouolofobougou-Bolibana, rue 105, près de la Somiex; Cossila Kéita, chez son frère Michel Kéita, commis à l'Energie du Mali Bamako;

du Mali, Bamako;
du Mali, Bamako;
Youssouf Traoré, blanchisseur, chez El Hadji Sékou Danté, commerçant, Ouolofobougou, Bamako;
Tiécoura Sangaré, planton au Secrétariat d'Etat à la Fonction publique et au Travail, Bamako;
Ballafing Cissoko, chez son frère Famakan Danfakha, agent de Police au 3° arrondissement, B.P. 662, Bamako;
Tendina Birama, chez Mamadou Sangaré, au Badialan II, rue

108 x 93;

Moussa Sidibé, chez Dierry Sidibé, technicien radio, A.N.I.M., Bamako:

Balla Samaké, ancien élève, chez Madou Doumbia, à Sogoniko; Birama Konaré, chez Lassana Koïta, inspecteur de Police: Mamadou Dramane Traoré, à Bagadadji, rue 30 x 3, Bamako; Mandé Diakité, s/c de M^m Renée Dicko, commis d'Administra-

tion, cercle de Bamako; Gaoussou Kéita, mécanicien, chez Seryba Bagayoko, agent de Police au 2º arrondissement, Bamako;

Moussa Coulibaly, chez Aldouma Ouattara, agent de Police, à

N'Tomikorobougou;
Namakoro Samaké dit Adaman, chez Moussa Makan Samaké, à Hamdallaye, rue 222 x 179;
Kalilou Sidibé, chez son père Makan Sidibé, maître maçon, à Darsalam, rue 35 x 54;
Maurice Kanouté see de Pascal Kanouté commis des P.T.T.

Maurice Kanouté, s/c de Pascal Kanouté, commis des P.T.T., Colis Postaux;

Yoro Sidibé, chez Toumani Sidibé n° 2, brigadier de Police, en service au commissariat du 1er arrondissement, Bamako;
Moussa Bagayoko, rue 106 x 91, Bolibana, Bamako;
Lamine Diakité, chauffeur, chez Fily Diakité, inspecteur de
Police, à Ouolofobougou-Bolibana, Bamako;
Nouhoum Diawara, chez Mamby Kéita, B.P. 25, Bamako;
Abdoulaye Dabo, chez Fofana Oumar, garage R.T.M. (dépôt

essence) Bréhima Koné, chez Ibrahima Doumbia, préposé des Douanes,

Bamako: Issa Kouyaté, chez son père Tiémoko Kouyaté, rue 12 x 7, Médina

Coura Mama Diakité, planton à la Direction générale de l'A.C.M., B.P. 150, Bamako;

Fadjigui Doumbia, chez Tidiani Thiam, Dar-Salam, rue 65 x 62, Bamako:

Brahima Camara, chez son pere Bemba Camara, rue 58 x 61, Darsalam, Bamako; Samba Diakité, boy-cuisinier, chez Haoua Sangaré, à Hamdallaye,

rue 202; Salikou Diaré, tailleur, chez l'adjudant Ali Sako, en service à l'Etat-Major Général du Mali à Bamako; Kourouma Traoré, chez Nanko Samaké, brigadier de Police au commissariat de Police du 1er arrondissement, Bamako; Ousmane Kanta, aide-géomètre, domicilié à Djikoroni, chez lui-même; rue 202:

lui-même:

Djigui Diakité, chez Mamadou Coulibaly, inspecteur de Police à la Sûreté; Balla Ballo, s/c de son père Falankoro Ballo, agent de Police de la Poudrière, Hamdallaye, Bamako;

Sibiri Keita, moniteur journalier d'Agriculture à la production, à Kourouma (cercle de Niono), chez Amar Zouboye, Chemin de Fer du Mali, Bolibana;

de Fer du Mali, Bolibana;
Salif Doumbia, chez son père Tiéman Doumbia, secrétaire à la mairie de Bamako;
Dramane Sanogo, chez Bamoussa Touré, commerçant, demeurant à Dravéla, rue 120 x 127, Bamako;
Souleymane Sanogho, chez Bamoussa Touré, commerçant, demeurant à Dravéla, rue 120 x 127, Bamako;
Benjamain Ky Koné, employé à la Librairie Dioliba, Bamako;
Benjamain Ky Koné, chez son père, à Hamdallaye, Bamako;

Zoumana Berthé, chez son père, à Hamdallaye, Bamako; Diécoro Traoré, ex-militaire, Lycée Technique O.R.T., Bamako; Bakou Konaté, employé à la Société Laborex, Bamako; Abdoul Kéita, chauffeur, chez Sékou Condé, commissaire du 3° arrondissement

Niantigui Dembélé dit Dramane, s/c Nicolas Andrieu, à la Base

Niantigui Dembele all Bramane, s/c Nicolas Andrecs,
Aérienne, logement 37, Bamako;
Mamadou Dembélé, dactylographe, à Dioīla;
Bakary Macalou, chez Moussa Bamba Coulibaly, chef des Transmissions de la Garde Présidentielle à Kati;
Hama dit Alphabé Maïga, chez Maïga Ousmane, Compagnie Para,
Disconni

Alassane Diallo, chez son père Baboye Diallo, à la Radio TS.F. Birama Samaké, s/c de son père, Molobaly Samaké, rue Chevi-gné 1 x 5, Niaréla; Amadou Sissoko, s/c de Famakan Kamissoko, inspecteur de Police 1" arrondissement:

Mountaga Sy, chez son frère Bemba Koné, commerçant, B.P. 10-58. Niaréla:

Sibiry Sanogo, chez Namoko Koné, à la Compagnie Para de Bamako:

Balla Coulibaly, chez Bâ Touré, quartier Niaréla, Bamako; Bakary Sanogo, chez Djibril Koné, étalagiste au marché Ouolo-

Cheick Sylla, chauffeur, chez son père El Hadji Boubacar Sylla, Dravéla, rue 126 x 123, Bamako; Diakaridia Maïga, ex-civique, m^{lo} 2.240, chez Bakari Diarra, agent de Police à Baco; Sory Diawara, m^{lo} 2.190, du Service Civique;

Kérécéri Dembélé, soldat de 2º classe, m1º 2.463, chez Ibrahima

Kéita, concessionnaire à Baguineda; Seyba Diarra, ex-soldat du Service Civique, m^{le} 1.877, chez Diaoulé Diarra, à Duarala, arrondissement Niossombougou,

cercle Kolokani;
Bouaré Bréhima, ancien militaire du Service Civique, chez
Bouaré Koné, chauffeur Information;
Issa Guindo, ancien soldat du Service Civique, mie 2.923, chez Amadou Guindo, maçon à Bamako, quartier Médina-Coura,

Maudé Diallo, ex-soldat civique, mie 2.046, chez son oncle Abdine

Haïdara, dépôt diésel, Bamako; Filifing dit Benoît Kéita, chez M. Cheick Thiam, inspecteur de Police à Bamako;

Kélétiqui Dembélé, ex-soldat de 2° classe du Service Civique du Mali, m¹s 1.651, domicilié à Koulikoro; Lamine Sako, m¹s 1.719, ex-militaire du Service Civique, à Banankoro, arrondissement Ouélessébougou, cercle Bamako; Bakary Traoré, ex-militaire, chez Monzon Traoré, village de Kokana Baguineda;

Kokoun, Baguineda; Moussa Doumbia, soldat de 2º classe, mie 1.644, élève au camp

du Service Civique, à N'Tomikorobougou;

Sékou Fofana, chez Sako Moussa, cinéma Vox, Bamako; Yaya Kéila, chez Diamoussa Somono, à Bolibana, Dravéla; Mamadou Sangaré, chez Founéké Sissoko, conducteur au dépôt diésel, Bamako;

Tidiani Guindo, chez Baba Kéita, garde, mis 4.255, de garde,

Bamako; Fassaly Kanté, chez Moriba Traoré, surveillant des P.T.T., Bamako;

Bamako;
Thiéblé Konaté, ex-soldat du Service Civique, chez son frère
Bakary Konaté, à Hamdallaye, rue 222 x 152, Bamako;
Mamadon Camara, chez El Hadji Daouda Sacko, B.P. 1.307,
Tél. 21-70, Bamako;

Fernand Batont, standardiste au Motel, Bamako;

Seydou Kassogné, revendeur d'essence au Dabanani, Bamako; Boubacar Kéita, chez Niamé Kéita, commerçant, en face S.C.O.A.,

Youssouf Sylla, s/c Oumar Kaba Sylla, Somiex, A.B.T. Bamako; Mamadou Niambali, menvisier, à Ouélessébougou; Moussa Kéita, chez Mamadou Cissé, soudeur, à Bagadadji, rue

20 x 1;

Yiriba Fomba, ancien militaire, mie 77.743, demeurant à Dioîla; Adama Coulibaly, domicilié chez Bacary Coulibaly, à Djikoroni, Bamako;

Sidy Bagayogo, chez Bandiougou Bagayogo, Djikoroni; Zoumana Touré, chez son père Mamadou Touré, commerçant à Fana;

Adama Diarra, chez Idrissa Traoré, horloger, à Bamako, Bagadadji, rue 28 x 13; Sambala Diabalé, réceptionnaire Grand Hôtel, B.P. 104, Bamako; Mamadou Ballo, chez Sory Ballo, infirmier du Service des Grandes Endémies, au secteur n° 4, Banako;

Chiaka Diakité, demeurant chez Baradian Diallo, à N'Tomikorobougou;

Mamadou Diawara, chez Baboye Coulibaly, tailleur à Bamako,

rue 30 x 9, Bagadadji; Dramane Sangaré, mécanicien, chez son feu père Makan San-

Baré, Rond Point de la Nation, Bamako-Coura;
Abdoulaye Coulibaly, chez Mody Coulibaly, aide-météo, Bamako;
Mamadou Kéita, chez Bassidy Touré, commerçant au marché Médina-Coura;

Médina-Coura;
Noumouké Fofana, s/c de M'Bouillé Fofana, comptable au Gaoussou Kouyaté, s/c Bakary Kouyaté, à Hamdallaye, rue 206 x 191. Bamako;
Diéli-Mady Danté, demeurant chez son frère Siriman Danté, rue 318 x 175, Hamdallaye;
Moussa Sissoko, chez son cousin Oumar Cissé, en service à l'Inspection de l'Enseignement fondamental, Bamako;
Vacouba Sanogo, chauffeur, chez Molo Coulibaly, ancien Directeur d'école à Kati-Coura, Kati;
Bacary Fofana, chez Mamadou Kéita, ébéniste, rue 60 x 65, Dar-Salam;

Salam:

Karamoko Touré, mécanicien, en service à la Direction des Services de Sécurité du Mali, à Bamako; Birama Sidibé, chez Samba Traoré, adjudant de Police du C.F.M.,

Bamako:

Boubacar Kéita, chez Guédiouma Camara, agent agent comptable à l'I.N.P.S., Bamako;

Moussa Sanogo, chez Aliky Touré, agent de Police au commissa-riat central 1er arrondissement, Bamako;

Faly Camara, ex-soldat de 1^{re} classe, chez Samba Samaké, en face Bourse du Travail, Bamako; Fabou Sidibé, chez Tély Diallo, à la Direction des Douanes.

Bamako;

Gouro Tamboura, dactylographe à la SONETRA, Bamako; Namory Sékou Kéita Kamissoko, tablier à Dibida, à Bamako; Fadiala Samaké, chez Bakary Traoré, mécanicien dépôt diésel, Bamako:

Mamadou Diawara, demeurant chez Siriman Danté, rue 218 x 175

Hamdallaye, Bamako; Tiburce Koulibaly, commis chez Dioumansy Cissoko, brigadier-chef de Police du commissariat spécial du C.F.M., Bamako; Mady Sidibé, mie 83.060, domicilié chez Mamby Sidibé, conseiller

culturel à l'Information et au Tourisme, Bamako; Diouma Kéita, chez Moustapha Koné, gendarme, à la Gendar-

merie nationale, Bamako; Bréhima Camara, chez Moustapha Koné, gendarme, à la Gen-

darmerie nationale, Bamako; Issa Marico, chez Seydou Diarra, employé à I.O.T.A., Bamako; Bah Coulibaly, chez Dao Mountaga, au service d'Hygiène à

Bamako; Djibril Diarra, chez Madani Traoré, aide-météo-comptable, à la

Direction du Service Météo, Bamako; Moussa Diallo, ex-soldat, mie 56279, chez Sory Koné, Ets Maurel et Prom. Bamako;

Dian Coulibaly, s/c de El Hadj Fodé Sissoko, A.T.S. à la Phar-

macie d'Approvisionnement, Bamako;
Konosséri Coulibaly, chez Bakary Coulibaly, employé à la C.I.
T.E.C., B.P. 51, Bamako,
Youssouf Doumbia, demeurant chez son grand frère, Doumbia
Bakary, employé à la Société Brossette Mali, S.A., B.P. 24, Bamako:

Nankouma Kéita, chauffeur, Badalabougou, chez lui-même,

Seydou Koné, s/c de Békaye Diarra, Direction P.T.T., Bamako; Sékou Samaké, ex-militaire du Service Civique du Mali, chez son frère Makan Samaké, à Hamdallaye, rue 179 x 222, Bamako;

Sirama Traoré, m^{le} 1.783, chez Daouda Traoré, chauffeur, Bagadadji Quinzanbougou, Bamako; Lassana Kéita, ex-civique, m^{le} 1.742, chez Madou Coulibaly, horloger, au Badialan II, Bamako;

Fodé Doumbia, chez son oncle Moriba Traoré, surveillant des

P.T.T., Bamako; Moussa Togola, chez Raymond Traoré, SOBOA, B.P. 442; Sékou Kéita, ex-civique, chez Moutaga Daou, menuisier, au Service d'Hygiène à Bamako;

Mory Bagayoko, chez Mokotéfily Bagayoko, rue 81 x 110, Ouolo-fobougou-Bolibana, Bamako;

Bakary Traoré, chez son père Monzon Traoré, à Baguineda (Kokoun)

Amadou Haidara, chez Elhadj Djiby Sissoko, au Service d'Hy-giène, Bamako;

Bafing Doumbia, secouriste, au dispensaire, Dio; Vincent Traoré, s/c de Toumani Coulibaly, rue 73, route de Kati, au Badialan III, Bamako;
Bézoun Traoré, s/c de Cheick Koné, comptable au Grand Hôtel,

Bamako;

Oumar Kéita, s/c de Namaké Kéita, à Ouolofobougou, Bamako: Ibrahima Abba Cissé, contrôleur de T.U.B., Bamako; Ousmane Coulibaly, chez son père Niamanatié Coulibaly, chauf-

feur à la Voirie municipale, Bamako;

Mamadou Niaré, chez son père Molobaly Niaré, à Niaréla, rue
38 x 15, Bamako;

Mansa Diallo, chez Ténimba Diallo Samba, releveur à l'Energie
du Mali, B.P. 69, Bamako;

Sodié Diarra, chez Mamadou Fofana, au Service de l'Hydraulique. Bamako

Monzon Samaké, chez Minamba Sinayoko, infirmier à l'hôpital du Point G;

Bablé Koné, chez son père Balla Koné, cultivateur à Djikoroni Doténé, Bamako;

Moussa Sangaré, chez Minkoro Traoré, menuisier à EMCOM, Bamako;

N'Tji Diarra, chauffeur, chez Boua Diarra, Bamako-Coura, rue 129 x 136, Bamako;

Ounanfara Doumbia, chez Lamine Sidibé, jardinier à Bozola, Bamako:

Seydou Traoré, chez Sadio Tamboura, professeur Lycée Askia Mohamed, Bamako;

Soumana Diakité, chez Filifin Kéita, transporteur, N'Tomikorobougou, Bamako;

Sadio Macalou, chez Seck Amadou, médecin vétérinaire en retraite à Darsalam, B.P. 1.317, Bamako; N'Famoussa Koné, s/c de Yacouba Mariko, vendeur chez Pey-

rissac, Bamako;

N'Koroman Sinayoko, élève 6° secondaire Cours Privé, chez Moro Sinayoko, agent de Police 2° arrondissement, Bamako; Méri Diarra, apprenti-maçon, domicilié à Médina-Coura, chez Toumani Sidibé, brigadier-chef de Police, en service au commissariat de Police du 1° arrondissement, Bamako;

Daba Togola, chez son père Konimba Togola, à Sogoniko, Bamako:

Makan Diarra, ex-2º classe, m1º 1.740, à Tanima, arrondissement de Baguineda, cercle Bamako, chez père Molobali Diarra; Yériba Traoré, chez Tiédjié Traoré, à Djicoroni, Bamako;

Moussa Diallo, chez son père Kalil Diallo, Bozola, Bamako; Bakary Konaté, s/c de Boubacar Diall, conseiller technique Ministère des T.P., Bamako;

Mohamed Moctar Sy, chez son père Bakary, magasinier à la S.N.T.P., B.P. 29., Bamako;

Mahady Dembélé, chez Fadiala Dabo, léléphoniste au Ministère des T.P., Bamako; Adama Quattara, chez son frère Hamadon Quattara, demeurant

au Bankoni (Missira), Bamako; Seydou Diakité, chez Bakary Diakité, à l'I.N.P.S., Bamako;

Yamoudou Kéita, s/c de Moussa Koné, électricien à l'Energie du Mali, B.P. 69, Bamako:
Dougakoro Coulibaly, mécanicien chauffeur (P.T.C.), s/c Monzon Coulibaly, Chef Service de l'Exploitation au C.F.M., Bamako;
Lassana Dembélé, chez Panka Dembélé, N'Tomikorobougou,

Bamako:

Birama Traoré, dactylographe, chez son frère Siriman Traoré, chauffeur au garage T.U.B., Bamako;
Danzié dit Idrissa Coulibaly, employé à la S.O.C.O.B. à Bamako;
Moussa Mady Kéita, chez Mamadou Famady Sissoko, Secrétaire général de l'U.N.T.M., Bamako;

Abdoulaye Dramé, chez Moctar Koné, commerçant à Bagadadji, rue 30 x 13, Bamako:

Bakary Fomba, chez Mamadou Traoré, menuisier à l'EMCOM,

Bamako; Boubacar Cissoko, chez Moribæ Traoré, tzilleur, å PI.O.T.A.,

Bamako; Mahamane Touré, chez Hamadoun Hassane Maiga, E.N.S., B.P. 241. Bamako:

Abdoulaye Traoré, chez son père Nianka Traoré, ancien combat-lant, N'Tomikorobougou, rue 26 x 77, Bamako; Moussa Coulibaly, chez Abdou Traoré, commis au D.N., C.F.M.,

Bamako; Douani Dembélé, chez Fama Coulibaly, Commandant de cercle,

Amadou Traoré, demeurant au quartier Dar-Salam, rue 54 x 57, Bamako Bamako:

Lamine Diarra, chez Drissa Traoré, rue 28 x 11, Bagadadji, Bamako; Mansamakan Kéita dit Youssouf, chez Mamadou Korta, commis-

saire de Police, Kati; Sidi Goïta, chez son frère Mountaga Goïta, inspecteur de Pelice

à la Sûreté, Bamako; Moussa Kamissoko, chez son père Lassarra Kamissoko, à Dio-Gare (via Kati);

Bienson Traoré, ex-militaire, stagiaire à Kolokani; M^{me} Camara, née Coumba Touré, chez Daouda Camara; garagiste

Amadou Koné dit Zana, chauffeur, chez Bakary Diallo, rue 16 x 15, Médina-Coura, Bamako;

Abdoulaye Traoré, chez Mohamed Diallo, à la Coopérative de C.F.C., Bamako; Sounkalo Koumaré, ex-militaire, chez Amara Diaby, receveur à la Poste (P.T.T.), Bamako;

Dramane Fofana, chez son père Mamadou Fofana, menuisier aux

Alioune Sissoko, chez son père Makha Sissoko, chauffeur à la Direction du C.F.M., Bamako; Noumoutié Sidibé, employé à la P.V., gare Bamako; Noumoutié Sidibé, employé à la P.V., gare Bamako; Dioncounda Soukouna, chez Bréhima Sylla, cordonnier, rue 99 x 15, N°Tomikorobougou, Bamako; Mody Doumbia, chez Mah Coulibaly, chez Brahima Sall Quolo Mody Doumbia, chez Mah Coulibaly, chez Ibrahima Sall, Ouolo-

Namoko Filifing, chez son père Namoko Fassory, Pharmacie d'Approvisionnement, Bamako;

Sékou Dabo, chez Koura Sissoko, agent d'Exploitation B.C.T.R.,

Mamadi Dabo, chez Ousseynou Dia, à Dar-Salam, Damako; Dougoutigui Traoré, élève à l'Ecole Dactylographique, chez son oncle Abdou Traoré, agent de Police à la Sûreté, à Ouolofobongou, Bamako;

Malick Diallo, chez son frère Saliah Traoré, élève à l'Ecole Natio-

nale. Bamako; Oumar Traoré, dactylographe, chez son père Bakary Traoré, marabout à Ouolofobougou-Bolibana, rue 106 x 117, Bamako; Bou Traoré, chez Sékou Koné, brigadier-chef de Police 3* arron-dissement, Bamako;

Djiriba Diarra, chez Koniba Diarra, S.M.D.R., Bamako; Sato Coulibaly, au Service de l'Hydraulique, B.P. 66, Bamako; Harouna Traoré, apprenti-tailleur, chez Mamadou Diarra, visiteur à la S.R.B.T.P., Bamako; Victor Diakité, chez Samaba Sidibé, au commissariat de Police

central, Bamako:

Mamadou Sinaté, chez son père N'Faly Sinaté, ex-adjudant-chef de Police, domicilié à Médina-Coura, rue 12 x 13, Bamako; Mamadou Samaké,, chez N'Dji Samaké, manœuvre à la Mission

Catholique, Bamako; Tiébéré Berthé, élève au Collège Moderné; Koniba Sangaré, s/c son père Mamadou Sangaré, Badialan 3,

Koniba Sangare, s/c son pere Mamadou Sangare, Badiana Kodagougou, Bamako;
Koura Sissoko, chez Koura Sissoko, agent d'Exploitation, B.C.T.R., Bamako;
Mory Konaté, chez Tiédougou Konaté, inspecteur de Police 1er arrondissement, Bamako;
Drissa Sogodogo, chez Ibréhima Sogodogo, Missira, 2e extension, Bamako;

Blaise dit Moussa Dembélé, chez Sigué Dembélé, monteur à la Radio Fédérale du Mali, Bamako; Dramane Diarra, commis à la R.T.M., Bamako; Bamako

Funto Samaké, s/c de Zan Samaké, Avenue de la Nation x rue

Mamadou Konaté, à Bamako-Coura; Boua Niaré chez Dédé Niaré, rue 222 x 185, Hamdallaye, Bamako;

Sanou Fofana, chez Ganda Fofana, adjudant de Police 2º arron-dissement, Bamako;

Mahamadou Diarra, ex-caporal, secrétaire dactylo, chez Makan Diarra, rue 97 x 94, N'Tomikorobougou, Bamako; Amadou Dembélé, s/c Bamody Traoré, commerçant au Badialan III, rue 79 x 112, Bamako;

Issa Coulibaly, chauffeur, rue 8 x 25, Missira, Bamako; Seydou Diarra, demeurant chez son père Balla Diarra, cultiva-teur au Bankoni, Missira, Bamako; Banténéba Guiré, ex-élève de l'Ecole Normale de Markala, domi-cilié à Bamako, quartier Lafiabougou, chez Boubacar Maiga, agent des Douanes: agent des Douanes;

agent des Douanes; Seydou Diarra, chez son père N'Ton Diarra, domicile Bamako-Coura-Bolibana, rue 128, Bamako; Sékou Kéita, chez Aldiouma Kassibo, A.T.S., en service à l'Insti-tut Marchoux, Bamako;

Mamadou Danfaga, employé à Magnambougou, Bamako; Lamine M'Bodjé, chez Bocar Traoré, à la rue 14 x 19, Médina-

Coura, Bamako;
Mady Diallo, chez El Hadji Bakary Diarra, ex-agent C.F.M. en
retraite, rue 108 x 121, Ouolofobougou-Bolibana, Bamako;
Oumar Kéita, chez El Hadji Bakary Diarra, ex-agent C.F.M., en
retraite, rue 108 x 121, Ouolofobougou-Bolibana, Bamako;
Salif Cissé, s/c de Sada Touré, électricien à l'Energie du Mali,

Centre de Kayes

MM.

Bamako.

Mamadou Diop, employé à la S.M.D.R. de Kayes; Bougary Diakité, chez son père feu Dian Diakité, Kayes-Liberté; Conlibaly, Bougary Diakite, chez son pere feu Dian Diakité, Kayes-Liberte, Boubacar Coulibaly, comptable, chez son père Sory Coulibaly, surveillant voie, Chemin de Fer du Mali à Kayes; Ousmane Sima, chez son père Ladji Sima, B.P. 120 à Kayes; Le soldat de 2° classe Kéita Molobaly, m¹⁶ 1.709, au Service Civique à Kayes:

que a nayes: Dramane Samaké, chez son père Missikoro Samaké, ancien bri-gadier-chef de Police à Toukoto, en retraite; Mamadou Diawara, chez Oumar Diabaté, quartier Samédougou, Kita:

Oumar Diarra, apprenti chauffeur à la mairie, Kayes Plateau; Seydou Diarra, dactylographe, chez son père Moussa Diarra, ancien combattant, à Kayes-Kasso;

Sékou Touré, à la Mission Catholique de Kayes; N'Faly Savané, chez Kémoudou Diakité, C.F.M. Kayes; Mamadou Traoré, chez N'Tji Traoré, à Kayes Quinzambougou Mamadou Kanouté, chez son père Fily Kanouté, visiteur

Djimé Dansoko, chez son père Bodé Dansoko, au Trésor à Kayes; Boubacar Wattara, à Kayes Plateau;

Bougary Diakité, s/c Dioncounda Diakité, domicilié à Légal-Ségou, Kayes;

Diakité Facon, s/c Bakary Diakité, pompiste Energie en retraité. Kayes Quinzambougou Kayes Quinzambougou;

Bréhima Kanouté, chez Dioncounda Kanouté, ouvrier au M.R., C.F.M., Kayes;

Mamadou N'Diaye, chez son père Chieck N'Diaye, demeurant à Médine-Ville

Nama Traoré, tailleur des complets, demeurant près de la Mission Catholique à Kayes;

Kaba Dianka, secrétaire au Dispensaire de Kayes Plateau, domi-

cilié à Soutoucoulé, A.C.K.; Salif Diallo, chez ses parents Aïssata Fofana, Kayes Légal-Ségou; Mamadou Diakité, chez Korka Diallo, P.T.T. (Kayes);

Diigui Diarra, chez Fassoko Koné, commerçant, à Kayes-Liberté; Tidiane Sissoko, chez son père Bakary Sissoko, ex-adjudant des

Gardes à Mahina; Jean-Marie Sidibé, chez Gabriel Sidibé, facteur P.T.T. à Kita; Bâ Hamadi Hada, chez lui-même, quartier Diaka Counda, Nioro

Diakité Adama, ex-soldat de 1re classe, chez Diély Demba Diabaté,

village de Dandouko, Kéniéba;
Seydou Diarra, forgeron au cercle de Nioro du Sahel;
Sayon Traoré, soldat de 2º classe, m¹e 3.980, au Service Civique du Mali, Bamako, Village Dialaya, cercle de Kita;
Rémi Fofana, Mission Catholique Kita (village Doumba);
L'ex-militaire du Service Civique du Mali, Cheichré Koné

L'ex-militaire du Service Civique du Mali, Cheickné Koné, mº 1.985, chez sa mère Baya Konté, à Nioro, quartier Diawélé-Koné, Counda:

amine Diakité, chez son père Dian Diakité, à Kayes Liberté; Boubacar Camara, chez son père Fily Camara, menuisier à Kayes Plateau;

Diarra Moussa, chez son père Diarra Tiécoura, transporteur,

Kayes Liberté:

Demba Kéita, ex-caporal, chez Boubou Cissé, fermier à Samé; Kécoro Cissé, chez son père Moussa Cissé, maçon, Kersignané, Bafoulahé

Kilifing Kéita dit Benoît, aide-infirmier, Guénou-Goré, cercle

Dessé Dembélé, aide-maçon à l'Entreprise du Mali à Kita; Abdoulaye Konté, ex-soldat de 1e classe à Maréna, cercle Yélimane:

Sayon Traoré, cultivateur à Dialaya, cercle Kita; Simon Traoré, chez Georges Dembélé, commis à la mairie, Kita; Joseph Diarra, chez Georges Dembélé, commis à la mairie, Kita; Ibrahima Koité, chez son frère Sadio Koité, service V.B., C.F.,

Kayes; Birama Diallo, soldat du Service Civique, mb 1.551, à Kayes; Le soldat de 2º classe Konaré Dioba, mb 1.695, au Service Civique du Mali à Kayes;

Le soldat de 2º classe Traoré Papa, m1e 1.866, au Service Civique

à Kayes;

Boulaye Sissoko, chez Bally Sissoko, infirmier de Santé à Kita; Missiry Dembélé, chez son père Mamadou Dembélé, infirmier de Santé à Kita;

Hamady Kéita, ex-militaire, chez Yamoutou Kéita, gendarme à la brigade territoriale de Gendarmerie nationale de Kayes; Soungalo Traoré, chez Moussa Traoré, chauffeur à la mairie de

Dakry Founc Sissoko, demeurant à Saboucire (Logo) à Kayes; Coulibaly Boubacar, chez son père Biré Coulibaly, Kayes Kasso; Victor Sidibé, du village de Goumbanko, cercle de Kita; Sékou Oumar Diallo, s/c de Sow Gallo, à la gare de Kayes

Plateau;

Djigui Kouyaté, chez son père Dialitoumany Kouyaté, quartier

Moribougou, Kita;
Lassana Guindo, station Mobil-Oil, Kayes;
Mamadou Diallo, chez Mamadou Berthé, Air Mali, Kayes;
Bambo dit Moussa Sissoko, commis à l'arrondissement central

Patrice Sissoko, Paroisse Catholique Kakoulou;
Mamadou Lamine Cissé, Kayes Légal Ségou, Kayes;
N'Golo dit Sylvestre Diarra, Mission Catholique, Kayes;
Expt: Balla Diallo, B.P. 18 à Kayes;
Désiré Mahan Sissoko, apprenti dactylographe à Bafoulabé Désiré Makan Sissoko, apprenti dactylographe à Basoulabé: Seybou Sidibé, ex-militaire du Service Civique du Mali, chez ses

Parents, à Daféla, cercle de Kita; Dibril Kanouté, chez Boubacar Sissoko, chauffeur au cercle de Kayes

Balla Diallo, chez Elhadji Thiéman Coulibaly, chef mécanicien

a Kayes-Plateau Mamadou Diabaté, mécanicien, chez Dialimoussa Diabaté, à Balla Kéita, chez Badji Sissoko, agent forestier des Eaux et

Forets, Kayes; Demba Kouyaté, chauffeur, chez son père Diéli Siriman Kouyaté,

domicilié à Kayes-Plateau;

Fily Konaté, chez son père Hamadi Konaté, cultivateur à Kayes

Adama Traoré, chez Sada Sissoko, chauffeur au Service d'Hy-Riène, Kayes;

Mady Camara, né vers 1947, chez Bandiougou Coulibaly, chef de Sécurité au Chemin de Fer du Mali; Moussa Diarra, menuisier à Kayes Légal Ségou;

Sékou Sissoko dit Sylvain, s/c Mamady Cissoko, à Saboussiré

Logo (Kayes); Abdoukarim Traoré, chez Mamadou Saounéra, chef de bureau au

Trésor, Kayes; Moussa Kanoulé, chez son père Fougouni Kanoulé, dépôt diésel, Kayes:

Fily Dabo, ex-agent du Service Civique, chez Boukary Sissoko, secrétaire municipal à la mairie de Kayes;

Lassana Cissé, chez Binké Fofana, cheminot à Kayes; Dramane Traoré, chez son père Moussa Traoré, menuisier à

Kayes-Kasso;

Karounka Tounkara, aide-infirmier à l'Assistance médicale de Kita;

Bélé Cissé, chez Thien Dembélé, garde au Gouvernorat de Kayes; Maciré Coulibaly, mécanicien au garage administratif à Niorodu-Sahel:

Issa Cissoko, secrétaire dactylographe au Gouvernorat de Kayes;

Cheick Omar Tidiane Camara, tailleur à Kita; Seydou Doumbia dit Cissoko, ex-soldat de 2^s classe, mis 83.044, chez son père Diarra Doumbia dit Cissoko, commerçant à Kita; Séga Nomoko, résidant à Kita;

Dramane Samaké, chez Missikoro, ex-brigadier-chef de Police, Touketo:

Boubacar Sangaré, chez son frère Mamadou Sangaré, tailleur à Kayes N'Di;

Kamissoko Sadia, m¹⁶ 2.819, au Service Civique du Mali à Kayes; Djibril Mariko, chez Fassirima Diarra, employé à la Régie des Chemins de Fer du Mali, section voie, à Kita.

Centre de Ségou

Mamadou Traoré, demeurant chez son père Ousmane Traoré, acheteur, à Téninkou (Macina);

Ladji Dembélé, planton, en service à la Justice de Paix à Com-pétence Etendue à San;

Sidiki Coulibaly, moniteur, Centre Production Kourouma, Office

du Niger, cercle de Niono, région de Ségou; Mamadou Ouattara, tailleur au marché de San; Tiècoura Bouaré, cultivateur à Ouassasso, cercle de San, arron-dissement de Yangasso;

Tidiani Koîta, dactylographe Direction des Travaux à Markala; Ex-cajoral Camara Cheikna, chez Sori Seck, commerçant, 1er quartier à Ségou:

Soldat de 2º classe Kanté Mamadou, m1 3.764, au Service Civique du Mali;

Amadou Klozé Kéita, Centre Production Kourouma, Office du Niger (cercle Niono), région de Ségou;

Kabahi Sanogo, ex-élève, chez Samba Doucouré, agent technique de Santé à Macina;

Sidiki Kalafo, laptot, cercle Macina; Mahamadou Diarra, chez Timothée Dogbé, B.P. 33, San; Abdoulaye Guindo dit Tahirou, chauffeur, chez son père Bakary Guindo, adjoint de Police en retraite, Ségou; Tiémoko Coulibaly, ancien militaire, mie 49.661, classe 1952,

domicile à Ouadomabougou Nénesso, arrondissement de Kimparana, cercle de San; Koniba dit Brahima Coulibaly, chez son père Moussa Coulibaly,

comptable à Kogoni via Nioro; Lassiné Touré, chez Baye Touré, commerçant de Kola, à San

Toumagnona; Traoré Mamary, écrivain M.C. 4, Kago, secteur Kolongo par

Traoré Mamary, écrivain M.C. 4, Kago, secteur Kolongo par Ségou, O.N.R.M.;
Le soldat de 1^{re} classe Daouda Doumbia, m^{be} 68.499, de la 2^e compagnie de Commandos Autonomes, Ségou;
Aliou Traoré, ex-soldat du Service Civique, m^{be} 2.565, chez son père Yacouba Traoré, planton à l'Inspection du Travail, Ségou;
Toufado Bocoum, chez Allaye Cissé, B.C.T.R. à Ségou;
Siddaty Kéita, écrivain au cercle de Niono;
Dramane Kéita, ancien soldat, m^{be} 2.236, demeurant à Ségou;
Tiécoura dit Joseph Traoré, ancien militaire, demeurant au 1^{er} quartier, Ségou;
Issa Touré, chez Dramane Coulibaly, Député-Maire de la com-

Issa Touré, chez Dramane Coulibaly, Député-Maire de la commune de Ségou:

Bouréma Maïga, chez Soumaré Mohamed El Bachir, instituteur, Ségou:

Mohamed Lamine Soumaré, chez son frère Mohamed El Sou-

maré, instituteur, Ségou;
Bréhima Tangara, ancien soldat du Service Civique, m¹⁶ 4.429,
domicilié au 1^{er} quartier, chez Thierno Barro;
Samba Coulibaly, chez Nouhoum Maïga, domicilié quartier Dar-

Salam, Ségou; Youssou Kéita, demeurant au village de Sogofina, cercle Ségou; Alou Kéita, chez son frère Sékou Kéita, cultivateur à Sogofina;

Mamoutou Sangaré, chez Mady Sangaré, instituteur, demeurant au 3° quartier à Ségou;

au 3 quartier a Segou; Mamadou Bathily, chez son père Nianankoro Bathily, adjudant-chef de Police à Ségou: Bagnin Traoré, quartier Ségou-Coura; Mougnou Traoré, ex-civique, mie 2.596, demeurant au quartier Ségoudjiréla, chez Mamadou Tangara, Ségou.

Centre de Sikasso

Salia Coulibaly, chez son frere Jean Baptiste Coulibaly, demeu-

rant au 5° quartier à Koutiala; Sibiry Ouattara, élève chez Tiéoulé Sangaré, électricien aux T.P. de Sikasso;

Fako Camara, cultivateur au village de Djéguénina, Bougouni;

Fatogoma Koné, Finkolo;
Seydou Diarra, bureau Vigilance à Sikasso;
Diafara Diarra, chauffeur à la mairie de Sikasso;
Dramane Traoré, magasinier, mairie à Sikasso;
Sidi Békaye Diabaté, chez El-Hadji Bissiry Diabaté, notable à Kélétiguila, Sikasso;

Abdoulaye Samaké, infirmier auxiliaire du S.G.E., Bougouni; Zakalia Traoré, chez Souleymane Traoré, Somiex, Sikasso; Fousseyni Camara, à la C.F.D.I. de Bougouni;

Mamadou Bahayogo, chez son père Moussa Bagayogo, 3° quartier, Kontiala

Toumani Kone, mécanicien au garage de la S.M.D.R. de Koutiala; Mamadou Bagayogo, convoyeur à la C.F.D.T. de Koutiala; Maki Tall, commis dactylo, en service au commissariat de Police

de la ville de Koutiala; Mory Sanogo, manœuvre, s/c de M. le Commissaire de Police de la ville de Sikasso;

Caporal-chef Diallo, chez Assamou Diallo, député au cercle de Sikasso:

Coulibaly Konotigui, ancien élève à M'Pésoba;

Coulibaly Konotigui, ancien élève à M'Pésoba;
Namara Dembélé, chez N'Golo Sogodogo, quartier Kaboïla 2:
Goïta Jean, ancien soldat du Service Civique de 2º classe,
m¹º 2.288, recruté en 1960 à Yorosso;
Moussa Traoré, ex-employé du Service Civique, demeurant à
Toba, ex-canton de Thyan, cercle de Bougouni;
Tokola Mamadou, m¹º 1.507, ex-mílitaire du Service Civique du
Mali à Tonokoro, arrondissement Dogo, cercle de Bougouni;
Bakary Koïta, chez Tamba Koïta, commissaire de Police à
Koutiala:

Kouliala: Macki Madani Tall, commis dactylographe, en service au com-

missariat de Police de la ville de Koutiala; N'Pié Samaké, ex-soldat du Service Civique, mis 1.491, du village de Ména, ex-canton de Banimonotié, cercle de Bougouni; Oumar Traoré, s/c de Thiémoko Traoré, magasinier de la S.M.D.R. de Sikasso;

Massa Bagayoko, ex-élève cultivateur, domicilié à Kéléya (arron-dissement de Kéléya) cercle de Bougouni; Ex-caporal Namory Dommbia, m³⁶ 61579, du village de Sélin-kégni, arrondissement de Kangaré; Souleymane Coulibaly, agent d'encadrement à Kanry, cercle de

Sabia Coulibaly, chauffeur à l'arrondissement de Kanri, cerele

Fily Fofana, moniteur stagiaire, C.F.D.T., cercle de Kadiolo,

Seydon Koné, élève chez Tiéonlé Sangaré, électricien aux T.P.

de Sikasso;
Bakary Koné, menuisier, chez son père Mamadou Koné, chef
d'équipe au garage administratif de Sikasso;
Zandiougou Sogoba dit Mamadou, planton au cercle de Koutiala;
Mamadou Tounkara, commis, chez Monssa Diallo, Justice de Païx
à Compétence étendue de Bougouni;
Bandiougou Traoré dit Yaya à Toba (arrondissement de Dogo),
cercle de Bougouni, région de Sikasso;
N'Gomba Koné, chez N'Golo Koné, à la Ferme agronomique de
M'Pésoba, Koutiala;
Kouroco Koné, ex-civique à Koumantou, cercle de Bougouni;
Modibo Berthé, secrétaire dactylo à la section des Plantes nouvelles, Sikasso;

velles. Sikasso: Badara Ali Konaté, élève à l'école Tiéba Sikasso, chez son père Ousmane Konaté, agent technique rural au secteur des Plantes

Ousmane Konaté, agent technique rural à la section des Plantes nouvelles à Sikasso;

Seydou Dembélé, à Katogola, arrondissement de Loulouni, cercle Koro Bagayoko, s/c Moussa Bagayoko, à l'école Débougou,

Cheick Papa Mademba Diané, commis au sous-ordonnancement régional, Sikasso;

Samaké Iriqué, demeurant au village de Diessouba, arrondissement central de Bougouni;

Danséni Bagayoko, ex-soldat de 2º classe du Service Civique, m^{le} 1.765, domicilié à Kabala; Bantji Doumbia, chez son père à Dramanibougou, cantan Sian-kadougou, cercle de Bougouni;

Hamadi Ba, subdivision Travaux publics Koutiala.

Centre de Mopti

MM.

Dinkormo Dolo, chauffeur aux T.P., en service à Bandiagara;

Mahamane Cissé, maçon à Sofara; Barry Ibrahima, commis à la S.M.D.R., Niafunké; Kendé Tino, employé Centre social de Niafunké;

Sabou Agoudié, employé au garage administratif de Niafunké; Ousmane Sangaré, S.M.D.R., Niafunké;

Youssouf Traoré, chez son père Sidi Issaka Traoré, commerçant, Niafunké;

Thiéman Coulibaly, chez Dramé Diarra, employé à la Somiex, Mopti;

Bakaye Samaké, vaguemetre du Cours Normal de Sévaré (Mopti): Abdoulaye Ouologuem, infirmier auxiliaire, au service des Grandes Endémies, à Bandiagara;

Grandes Endémies, à Bandiagara;
Santigui Dembélé, chez Karim Traoré, instructeur menuisier, au
Service Civique à Douentza, région de Mopti;
Lassana Traoré, s/c Karamoko Traoré, boutiquier, Mopti;
Pakli Diarra, chez Paul Koné, commis à la Justice de Mopti;
Yaya Bah, chez Magan Berté, à Mopti;
Ansigué Ouologuem, commis auxiliaire à la Police à Bandiagara;
Dembélé Ousmane, soldat de 2º classe, mb 2.861 CM 2, chez
Sango Belko, commis des P.T.T., Mopti;
Boubakar Traoré, facteur P.T.T., Mopti;
Macky Aguibou Tall, secrétaire dactylo à l'Institut de Recherches Agronomiques Tropicales et des Cultures Vivrières,
B.P. 119, Mopti;

ches Agronomiques Tropicales et des Cultures B.P. 119, Mopti;

Barou Sanogo, ex-agent du Service Civique de la 1re classe, chez

son frère Souleymane Sanogo, commerçant à Mopti; Mama Tanapo, chez Fatoumata Délébélé, au 3' quartier, Mopti; Fah Samaké, chez son oncle Belco Sidibé, à la Coopérative, Mossinkoré;

Sékou Sala Naparé, boy, chez Moussa Koné, Directeur du Collège Moderne, Mopti; Oumarou Ballo, forgeron à Sah (Niafunké); Samaké Békaye, employé au Cours Normal de Sévaré; Sabou Agoudié, aide forgeron, au garage administratif, à Nia-

funké:

Tino Kendé, employé au Centre Social, à Niafunké; Ousmane Amadou Boré, enquêteur Statistique, chez Alfa Boré, agent coopérateur à Douentza;

Amadou Sankaré, infirmier auxiliaire des Grandes Endémies, en service à Douentza;

Mama Tanapo, a Mossinkoré, Mopti; Boubacar Yossi, commis auxiliaire au commissariat de Police, Bandiagara; Youssouf Dembélé, chez Drissa Konipo, boutiquier à la Somies,

demeurant au quartier Toguel à Mopti; Hammado un Sidi Maïga, dactylo, chez son père Sidi Amadou, adjudant de Police à Mopti; Mamadou Touré, dactylo au commissariat de Police, Mopti; Kodio Boubakar, chauffeur à la S.M.D.R. de Bandiagara; Kabiné Haïdara, chez Gnagué Boubacar, Chef Camp à Goundaga,

cercle de Bandiagara;

Sinaly Djinde, à l'A.M. de Koro.

Centre de Gao

Ibrahima Hamadoun Touré, commis auxiliaire à l'arrondissement de Sareyamou, cercle de Diré; Adama Sissoko, mécanicien, en service aux Travaux publics de

Diré;
Mamoudou Traoré dit Doungourou, chauffeur au C.P.R. de Diré;
Abdoulaye Amadou, tailleur à Gao, 1° quartier;
Hassane Tirgni, ancien militaire, demeurant au 6° quartier, Gao;
Mahamoudou Mamadou Maïga, agent Service Civique Gao;
Ibrahim Sidi Diop, Energie à Gao;
Ousmane Yattara, demeurant au 5° quartier à Gao;
Abakar Maïga, chez Amadou Bazzi, agent des Douanes à Gao;
Aly Karory, chaîneur au Bureau Topo, Gao;
Dembélé Noumouké, ex-infirmier du Groupe Nomade de Sécurité
à Gao au 7° quartier;

Abdou Ousmane, infirmier auxiliaire à l'A.M. de Gao; Adama Maïga, Coopérative Ouvrière du Bâtiment, Gao; Le soldat de 2° classe Cissoko Sékou, m¹⁶ 2.978, chauffeur au Service Civique à Tombouctou; Mohamane Djéli, demeurant à Gao, s/c de M. le Commissaire de la ville de Gao:

Baba Nobila, chez son père Nobila Bamoni, ancien combattant, au 6° quartier. Gao: au 6° quartier, Gao;

Abdonlaye Amadou, tailleur, chez Mohamed Nagim, boutiquier,

Amadou Oursmane, chez son père Ousmane Touré, à la Maison

Louis Bougé, Gao; Adama Kamaya, demeurant au 3° quartier de Gao, Lonrhai; Salehoun Ag Hamy, commis auxiliaire d'Administration, en service à Goundam;
Toure Soumagal Almoustapha, facteur des Postes et Télécommu-

nications en service des Postes à Gao; Maïga Ousmane Djibo, chez Traoré Mamadou, hôpital secon-

Maiga Ousmane Dibo, Che daire de Gao;
Hamed Lamine Alidji dit Haïdarah, commis dactylo à l'Entreprise, Kidal, B.P. 4. Gao;
Mahamoudou Diallo, chaîneur au Service Topographique de Gao;
Abdou Ousmane, chez Maïga Agaly, au Parc des Autos à Gao;
Maïga Aly Kirori, demeurant au 7º quartier, Gao Dioula;
Marc Ouédrago, s/c de Kirssi Ouédrago, jardinier au cercle de

Adama Diallo, s/c de Doundou Maïga, commerçant à Gao; Abdoulaye Sadou Eso, 1^{re} classe, m^{le} 1.992, à la mairie de Gao; Touré Abdoulaye, chauffeur, chez Badou Traoré, boutiquier, à la Maison Rouge, Gao;

la Maison Rouge, Gao;
Touré Albachar, chez Touré Moussa, boucher à Gao;
Touré Abdourhamane, employé à la S.M.D.R. de Gao, Rharous;
Youssouf Amadou, releveur à l'Energie du Mali;
Alassane Mahamadine dit Maïga, à Badji Haoussa, Ansongo;
Mahamane Abdoulaye, commis pointeur à la Coopérative Ouvrière:

Abderhamane Issiaka, s/c de son frère Hassimi Maïga, Somiex,

Gao; Simon Traoré, chez Georges;

Boubacar Haïdara; Mamadou Touré, chez son père Bagomné Touré, ancien combat-tant, 7° quartier, Gao; Hamma Mamma Abacar, chez Ali Mamma, commerçant, 3° quar-

tier, Gao; Sidi Hamadi, employé à la S.M.D.R., Diré; Diadié Souleymane, domicile à Gao, 6° quartier.

RECTIFICATIF à la décision n° 3.977 s.E.F.P.T.-D.F.P.P.-1 du 16 septembre 1964 portant avancement au choix des auxiliaires, assimilés et décisionnaires.

Au lieu de :

AU TITRE DE L'ANNEE 1962

Auxiliaires assimilés

CORPS DES COMMIS D'ADMINISTRATION

Au grade de commis d'Administration principal 1ª échelon

Au grade de commis d'Administration ordinaire 1" échelon

M. Bassaro Sissoko, Ministère Etat Koulouba, pour compter du 1-1-62.

Lire:

AU TITRE DE L'ANNEE 1963

AUXILIAIRES ASSIMILÉS

CORPS DES COMMIS D'ADMINISTRATION

Au grade de commis d'Administration principal de classe exceptionnelle

M. Bassaro Sissoko, Ministère Etat Koulouba, pour compter du 1-1-63.

(Le reste sans changement).

RECTIFICATIF à la liste des candidats au concours proressionnel pour le recrutement des infirmiers et infirmières (décision n° 3.933 s.e.f.p.t.-p.f.p.p.-5 du 15 septembre 1964).

Centre de Bamako

Après :

Moustapha Mané.

Au lieu de :

Yolo Tangara.

Lire .

N'Golo Tangara.

(Le reste sans changement).

Additif à la liste des candidats au concours professionnel de recrutement d'infirmiers et infirmières du Mali (décision nº 3.933 s.E.F.P.T.-D.F.P.P.-5 du 15 septembre 1964).

Centre de Bamako

Après :

Emile Dacko.

Ajouter :

Alpha Fomba.

Gouverneur de région de Kayes

selection and anonyment interest inference

with something the

9 g.-cab.-c.t.d.e. — Par arrêté en date du 3 octobre 1964, est agréée la Coopérative de Consommation de quartier de Khasso, ayant son siège dans ce quartier à Kaves.

Le présent arrêté prendra effet à compter de sa date de signature.

Gouverneur de région de Ségou

145 R.S. — Par arrêté en date du 23 septembre 1964. sont rendus exécutoires les rôles des Contributions diverses et Taxes assimilées de la région de Ségou, concernant l'exercice 1964, s'élevant au total à la somme de quatre millions sept cent vingt-huit mille sept cent quatre-vingt-huit (4.728.788) francs.

La date de mise en recouvrement est fixée au

30 juin 1964.

Gouverneur de région de Sikasso

60. — Par décision en date du 24 septembre 1964, M. Zandiougou Sangaré est nommé Chef de village de M'Pénindjila (arrondissement de Blendio), en remplacement de M. Fasséry Sangaré, décédé.

La présente décision prendra effet pour compter de la date de sa signature.

65. — Par décision en date du 6 octobre 1964, M. Nankidia Diarra est nommé Chef de village de Sorountou (arrondissement de Dogoni), en remplacement de M. Nanourou Diarra, décédé.

La présente décision prendra effet pour compter de la date de sa signature.

democrate der Sports & Georgian (Der die ermanningpren)

Gouverneur de région de Mopti

367 g.m. — Par arrêté en date du 15 septembre 1964, un centre secondaire d'état civil est créé à Guidio-Saré, arrondissement de Korientzé, cercle de Mopti. Les villages ci-après :

Akka, Férobé, Fittobé, Sossobé et Débéré, Bamangaya, Sambéré et Ouoro, Awoye, Guidio, Saré, Guidio Ouro, Karma, Gomnikoboye, Gourao Foulbé, Gourao Habéré, Gourao Bozo, Gourao Soroba, Débéré Tioka, Bango, Diankankoré, Tanaredji, Garouwel Garoudji et Garouwel Bougoudji,

demeurent rattachés à ce centre.

M. Amadou Traoré, commis journalier, secrétaire d'arrondissement à Korientzé, est chargé du centre; à ce titre, reçoit les déclarations de naissance, mariage et décès des différentes localités constituant le ressort du centre secondaire.

Le présent arrêté prendra effet pour compter du 1^{er} août 1964.

398 G. L. — Par arrêté en date du 2 octobre 1964, les délibérations n° 1/64-65 du 17 septembre 1964 portant reconduction pour l'année 1964-1965 des taxes et droits municipaux en vigueur dans le ressort de la commune de Mopti;

4/64 du 17 septembre 1964 modifiant la délibération n° 18/56. du 20 septembre 1959 portant fixation du tarif des taxis circulant sur le territoire de la commune de Mopti;

2º Les arrêtés nº*:

1/64-65 du 18 septembre 1964 portant fixation du prix de vente de la viande de boucherie dans le ressort de la commune de Mopti;

2/65-65 du 18 septembre 1964 déclarant la concession n° 334 carré 61, sise au quartier Komoguel, bien vacant et propriété communale, sont approuvés et rendus immédiatement exécutoires.

391 g.m. — Par décision en date du 30 septembre 1964, le hameau dénommé Togga est érigé en village indépendant.

the sault ten manustrinory no sens

392 g.m. — Par décision en date du 30 septembre 1964, le hameau dénommé Goumewal est rattaché au village de Roundé-Gouar.

Par décision en date du :

1er octobre 1964. — Une suspension de solde de 42 jours est infligée à l'infirmier-vétérinaire stagiaire Maciga Traoré, en service à Ténenkou, pour absence irrégulière.

Gouverneur de région de Gao

79 R.G.-S.F. — Par décision en date du 24 septembre 1964, il est alloué à l'Inspection Régionale de la Jeunesse et des Sports à Gao, au titre du remboursement

des frais de transport des joueurs de football de Goundam, une subvention de cinquante mille (50.000) francs maliens.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS IMPORTANT

Imprimerie Nationale du Mali

Il ne sera donné suite, pour toute demande d'envoi de J.O., de brochures ou publications diverses, qu'aux commandes accompagnées de leur montant et frais d'envoi.

L'Imprimerie nationale du Mali ne pouvant assurer le remplacement des numéros du Journal officiel non parvenus à leur destinataire, invite les abonnés administratifs et particuliers à formuler leurs réclamations directement à la Direction des Postes de Bamako.

The contribute standard and W.D.M. Diplome.

Les demandes d'abonnement ne seront enregistrées, suivant leur date de réception, que pour le 1" ou le 15 de chaque mois.

Pour les particuliers, un timbre d'affranchissement de 25 francs devra être joint à toute demande de prix ou à toute lettre demandant réponse.

Il est rappelé également qu'il n'est accepté aucuse annonce commerciale ou à caractère commercial.

Air pende de comeda el Aumontération principal

ANNONCES

L'Administration n'entend nullement être responsable de la teneur des annonces ou avis publiés sous cette rubrique par les particuliers aucune annonce à caractère commercial n'est acceptée

Etude de M. Jean-Marie Delhaye, Avocat-Défenseur à Bamako

PREMIER AVIS

gird of the

Il est donné avis au public de la perte de la copie du titre foncier n° 1.286 de Bamako, appartenant à la succession Siveline, sainsi que des certificats d'inscription n° 4 et 6, délivrés les 5 décembre 1950 et 27 mars 1958, par la Conservation foncière de Bamako, des hypothèques respectives de 5.000.000 de francs et 2.000.000 de francs consenties par feu Joseph Siveline Banque Commerciale Africaine.

AVIS DE PERTE

Le public est informé de la perte de la copie du titre foncier n° 1.339 du cercle de Bamako, sis à Bamako, appartenant à l'Etat du Mali.

AVIS DE PUBLICATION

Par requête en date du 18 octobre 1964, M. Mamadou Couli-baly, chez Ismaila Hamara, infirmier spécialiste « Radio Hôpital de Ségou », demande l'immatriculation au livre foncier de Ségou

d'une concession rurale d'une superficie de 5 hectares, située à 1 kilomètre 500 à la sortie ouest du village de Konodimini.

Les réclamations éventuelles seront reçues au cercle de Ségou dans un délai de un mois à compter de la date de publication du présent avis au Journal officiel de la République du Mali.

Ségou, le 28 octobre 1964.

Le Commandant de cercle, Fousseyni Sidibė

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BANDIAGARA

AVIS

Avis est donné de l'inscription au Registre du Commerce de Bandiagara, sous le numéro 10, de M. Baba Yéro Dembélé.

Objet : Vente de marchandises diverses.

Avis est donné de l'inscription au Registre du Commerce de Bandiagara, sous le numéro 11, de M. Traoré Boubakary.

Objet : Vente de bétail.

Le Greffier en Chef, Aliou SAKO.

AVIS D'ENQUETE

Le public est informé qu'une enquête est ouverte, à la suite de la demande de concession rurale en date du 31 juillet 1964, présentée par le sieur Minamba Kéita, infirmier vétérinaire au Service de l'Elevage de Bamako, qui sollicite le titre provisoire d'un terrain au village de Filabougou (arrondissement central de Bamako) de Bamako).

La superficie de ce terrain est de :

1 hectare 15 ares 19 centiares.

Cette enquête durera un mois, à compter de la date de sa publication au Journal officiel de la République du Mali.

Le dossier de l'enquête est déposé dans les bureaux du cercle de Bamako (arrondissement central de Bamako), où le public peut en prendre connaissance tous les jours ouvrables, de 7 h. 30 à 18 heures.

Le public est informé qu'une enquête est ouverte, à la suite de la demande de concession rurale en date du 31 juillet 1954, présentée par le sieur Toumani Sidibé, infirmier vétérinaire au Service de l'Elevage de Bamako, qui sollicite le titre provisoire d'un terrain au village de Filabougou (arrondissement central de Bamako) de Bamako).

La superficie de ce terrain est de :

3 hectares 73 ares 47 centiares.

Cette enquête durera un mois, à compter de la date de sa publication au Journal officiel de la République du Mali.

Le dossier de l'enquête est déposé dans les bureaux du cercle de Bamako (arrondissement central de Bamako), où le public peut en prendre connaissance tous les jours ouvrables, de 7 h. 30 à 18 heures.

Bamako, le 19 octobre 1964.

Le Chef de l'arrondissement central, Fama Coulibaly.

To be the first that the second was the second there is a partner or a different source of the control of the con

Ceffer events impraving into a standard to be date device notification as the device of the satisfaction o

With discuss the Personal Direct bound of the Personal day careful

de Bernette del collège con de la Barontell, en la sculdio recurs en la sculdio recurs en la sculdio de la sculdio de la sculdio de la la baronte de la sculdio de la la baronte de la sculdio de la la baronte de la sculdio de l Le Chef de l'acrondlesement central,

Farma Countinat.y.

arment direct tentral production of the case or pro-

dent may substantially the artificial source and the control of th section in sugar at able two at ab formulation without the 1839 the correle de Dimerico, als à Bamado, apportenier à l'Edat

Interpretation of the darks of the second se

I The Transfer with Jahr Period State of the School Hall Avia est stongth vie Praveription and Rest time the Commission Bandillanara, some le numero 10, de M. Rahm Vern Dominita

Royal Venile da muchimulata diverses.

Note that the state of the stat

he Greiffer en Chel. Allow Sauce:

one 25 fearer war five joint a toute demisor of \$20.5

The state of the s

ANNONORS

If the source arrive as peaking the in particular to the property of the peaking of the peaking